

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1993 - 1994

Annexe au procès-verbal de la séance du 2 décembre 1993.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la commission des Affaires économiques et du Plan (1) à la suite d'une mission effectuée en Fédération de Russie, en Ukraine, en Bulgarie et en Pologne, chargée d'étudier les mutations économiques en cours dans ces pays, ainsi que leurs relations économiques, commerciales et financières avec la France,

Par MM. Jean FRANÇOIS-PONCET, William CHERVY, Michel DOUBLET, Aubert GARCIA, Jean HUCHON, Louis MERCIER, Louis MINETTI, Joseph OSTERMANN, Henri REVOL, Jean ROGER,

Senateurs.

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean François-Poncet, président ; Philippe François, Henri Revol, Robert Laucournet, Jean Huchon, vice-présidents ; William Chervy, Francisque Collomb, Jean Paul Emin, François Gerbaud, Louis Minetti, secrétaires ; Henri Bangou, Bernard Barraux, Jacques Baudot, Jacques Bellanger, Georges Berchet, Roger Besse, Jean Besson, Marcel Bony, Jean Boyer, Jacques Braconnier, Robert Calmejane, Louis de Catuelan, Joseph Caupert, Raymond Cayrel, Gerard Cesar, Roland Courteau, Marcel Daunay, Désire Debavelaere, Jean Delaneau, Jean-Pierre Demerliat, Rodolphe Désire, Michel Doublet, Pierre Dumas, Mme Josette Durrieu, MM. Bernard Dussaut, Jean Faure, André Fosset, Aubert Garcia, Charles Ginesy, Jean Grandon, Georges Gruillot, Mme Anne Heinis, MM. René Herment, Bernard Hugo, Roger Husson, Pierre Lacour, Gérard Larcher, Jean François Le Grand, Charles Edmond Lenglet, Félix Leyzour, Maurice Lombard, René Marques, François Mathieu, Serge Mathieu, Jacques de Menou, Louis Mercier, Gérard Miquel, Louis Moizard, Paul Moreau, Joseph Ostermann, Albert Pen, Jean Pepin, Daniel Percheron, Jean Peyrafitte, Alain Pluchet, Jean Pourchet, André Pourny, Henri de Raincourt, Paul Raoul, Jean Marie Rausch, Roger Rigaudière, Jean Jacques Robert, Jacques Rocca Serra, Jean Roger, Josselin de Rohan, Raymond Soucaret, Michel Souplet, Fernand Tardy.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	7
<hr/>	
CHAPITRE PREMIER - LA POLOGNE : LA TRANSITION ÉCONOMIQUE EN BONNE VOIE	11
<hr/>	
I. UNE ÉVOI UTION POSITIVE DE L'ÉCONOMIE POLONAISE...	12
A. UNE «THÉRAPIE DE CHOC»	12
1. Une volonté politique de réformes jusqu'ici non démentie ...	12
2. Une politique de stabilisation et de réformes radicale	13
B. DES RÉSULTATS AUJOURD'HUI PROMETTEURS	14
1. Après le le choc de la thérapie...	14
2. ... l'amorce de la reprise économique	15
II. ... QUE LA CRISE POLITIQUE ET SOCIALE POURRAIT CEPENDANT COMPROMETTRE	16
A. UN MALAISE CERTAIN	16
1. Le retour des néo-communistes	16
2. Les facteurs explicatifs	17
<i>a) Des facteurs politiques</i>	17
<i>b) Des raisons socio-économiques</i>	17
B. QUEL AVENIR POUR L'ÉCONOMIE POLONAISE ?	18
1. Entre les promesses électorales et les impératifs économiques...	18
2. Quid d e la poursuite de la politique de réformes ?	19

	<u>Pages</u>
III. UN SOLIDE ANCRAGE À L'OUEST	22
A. DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES AVEC LA FRANCE	22
1. Une coopération culturelle, scientifique et technique active	22
2. Le développement des relations économiques et commerciales	23
B. DE GRANDS ESPOIRS FONDÉS DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE	24
1. Le soutien au processus de réforme	24
2. L'accès aux marchés européens	24
<hr/>	
CHAPITRE II - LA BULGARIE : UNE TRANSITION DOULOUREUSE MAIS DÉSORMAIS ENGAGÉE	27
<hr/>	
I. UN GRAND PAS EN AVANT VERS LA DÉMOCRATIE ET L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ	27
A. UNE RELATIVE STABILISATION POLITIQUE	28
1. Un cap maintenu	28
2. ... dans un contexte politique encore difficile	28
B. UNE ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ENCORE INCERTAINE ..	29
1. Des réformes économiques tardives mais assez bien engagées	29
2. Des résultats en demi-teinte	30
3. Le poids écrasant de la dette extérieure	32
II. UN RECENTRAGE DIPLOMATIQUE COMPLET	33
A. UN ILOT DE RELATIVE STABILITÉ DANS LES BALKANS ..	33
1. Un pays modéré dans une région agitée	33
2. Les conséquences de l'embargo qui frappe la Serbie et le Montenegro	34

	<u>Pages</u>
B. UN RAPPROCHEMENT AVEC LE MONDE OCCIDENTAL. ...	34
1. Une nécessaire réorientation des échanges vers les pays de l'OCDE	34
2. La Bulgarie cherche à affirmer sa vocation européenne	35
3. Des relations bilatérales à développer	36
<i>a) Un usage très répandu de la langue française</i>	<i>36</i>
<i>b) Une présence française qu'il serait de notre intérêt de développer ..</i>	<i>37</i>
<hr/>	
CHAPITRE III - LA RUSSIE : L'EMPIRE DES INCERTITUDES	39
<hr/>	
I. L'ÉCONOMIE RUSSE : DE LA «THÉRAPIE DE CHOC» AUX ALÉAS D'UNE POLITIQUE HÉSITANTE	40
A. LE CHOC SANS LA THÉRAPIE ?	40
1. Le lancement des réformes : la variante russe de la «thérapie de choc»	40
2. Les premières transformations économiques	42
3. L'absence de consensus politique	42
B. TRANSITION OU DÉSORDRE ?	43
1. Une politique erratique	43
2. Des changements structurels limités	44
II. LES OBSTACLES POLITIQUES COMPROMETTENT LA RÉFORME ÉCONOMIQUE	45
A. LA LUTTE POUR LE POUVOIR : DU COMPROMIS À L'ÉPREUVE DE FORCE	45
1. La guérilla Gouvernement-Parlement... ..	45
2. ... a connu des développements récents... ..	46
3. ... alors que s'affirment les revendications régionales	47
B. L'ÉVOLUTION INCERTAINE D'UNE SOCIÉTÉ EN PLEINE MUTATION	48
1. Un chômage refoulé	48
2. Le fléau de la corruption et des mafias	48
3. Trois scénarios pour l'avenir	49

	<u>Pages</u>
III. LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE : UN PRUDENT RÉVEIL	50
A. LA CEI : ENTRE L'ÉCLATEMENT ET L'INTÉGRATION	50
B. LES ANCIENS SATELLITES : UN MALAISE DIFFICILE A DISSIPER	51
C. L'OCCIDENT : UN RAPPROCHEMENT RECHERCHÉ	51
1. L'Occident «condamné» à aider	51
2. Le partenariat avec la Communauté européenne	52
3. Les relations bilatérales : des résultats décevants	53
<hr/>	
CHAPITRE IV - L'UKRAINE : UNE SITUATION CRITIQUE	55
<hr/>	
I. UNE TRIPLE CRISE	55
A. CRISE ÉCONOMIQUE	55
1. Un potentiel économique important	56
2. Une situation économique catastrophique	56
3. Des réformes embryonnaires	57
B. CRISE SOCIALE	59
C. CRISE POLITIQUE	60
II. L'INDÉPENDANCE DANS L'INTERDÉPENDANCE	61
A. UNE ÉCONOMIE VASSALISÉE	61
1. La dépendance commerciale et énergétique	61
2. Une lourde dette	62
B. UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DOMINÉE PAR LES DIFFICILES RELATIONS AVEC LA RUSSIE	63
1. L'armement nucléaire	63
2. La flotte de la Mer Noire et la Crimée	64
3. Vers un retour dans le giron russe ?	65
C. L'UKRAINE REGARDE ÉGALEMENT VERS L'OCCIDENT	65
1. L'Ukraine cherche de nouveaux partenaires	65
2. Des relations bilatérales modestes	67

	<u>Pages</u>
CONCLUSION	68
CONTRIBUTION DE M. Louis MINETTI	69
ANNEXES:	71
Annexe 1 : Composition de la délégation	73
Annexe 2 : Auditions préalables au déplacement de la mission	
- M. Christian de BOISSIEU	75
- Mme Hélène CARRÈRE d'ENCAUSSE	81
- M. Gérard WILD	88
Annexe 3 : Programme du séjour de la délégation	95

Mesdames, Messieurs,

Le système soviétique a implosé. Son effondrement est un des événements majeurs du XXe siècle, dont on ne peut que se réjouir. Mais un bouleversement de cette ampleur provoque aussi, naturellement, des craintes face à l'océan d'incertitude sur lequel il débouche.

Après la chute du rideau de fer, l'ancien bloc de l'Est est, en effet, devenu un espace mouvant, dont l'avenir constitue une des préoccupations majeures de cette fin de millénaire.

La majorité des pays qui le composaient ont pris le chemin de la démocratie et de l'économie de marché.

Cela signifie-t-il que les libertés n'y sont plus menacés ? Ne faut-il pas craindre une certaine nostalgie du passé ou de possibles dérives populistes et nationalistes ?

Quel est l'état d'avancement des réformes économiques dans ces pays ? La transition vers l'économie de marché n'est-elle pas menacée par certaines difficultés, voire par des blocages, politiques et/ou institutionnels ?

Sans avoir la prétention d'apporter une réponse définitive à ces questions fondamentales, étant donné la brièveté de son séjour dans chacun des pays visités, la Commission des Affaires économiques et du Plan a cependant souhaité apporter sa contribution à ce débat essentiel.

C'est pourquoi, le 2 juin 1993, elle a désigné une mission d'information chargée d'étudier l'évolution de la Fédération de Russie, de l'Ukraine, de la Bulgarie et de la Pologne et d'examiner leurs relations économiques, commerciales et financières avec la

France. Le Sénat en a accepté le principe lors de sa séance du 9 juillet 1993.

Pourquoi ces quatre pays ?

Il faut rappeler que la Commission avait déjà, dans un but identique, effectué une mission d'information en Tchécoslovaquie, en Pologne et en Hongrie, en mars 1990.

Il lui est apparu intéressant de retourner dans un pays déjà prometteur à l'époque : la Pologne, et de se rendre dans un autre pays d'Europe centrale et orientale (PECO), celui-ci méconnu des Français : la Bulgarie. Par ailleurs, l'ampleur des changements dans les pays de l'ex-URSS ont motivé sa décision d'étudier l'évolution du «centre» de l'ancienne Union soviétique : la Russie, et d'une République ayant cherché à se soustraire à la dépendance de cette dernière : l'Ukraine.

Le choix de ces pays s'est révélé heureux car il a permis à votre délégation d'effectuer des comparaisons entre des pays qui, certes présentent certains points communs, mais dont les processus d'évolution révèlent une diversité croissante.

Au chapitre des points communs, on peut relever, en premier lieu, que ces pays ont choisi la voie qui mène à l'économie de marché, l'Ukraine ne semblant encore cependant qu'à la croisée des chemins.

Par ailleurs, on a, dans ces pays, sous-évalué le poids du passé et de «l'héritage» dans les structures politiques, sociales et économiques, ainsi que dans les mentalités.

On a également mésestimé l'ampleur du choc social qui accompagne les réformes, avec son cortège de fléaux : baisse parfois drastique du pouvoir d'achat, accroissement des inégalités visibles, donc des tensions sociales, déchaînement de la délinquance et multiplication des mafias. En réalité, avec la démocratisation, la population souffre d'avoir perdu une certaine sécurité matérielle. Quant au chômage, s'il a explosé dans les PECO, il reste cependant extrêmement modeste en Russie et en Ukraine, où les réformes sont beaucoup moins avancées.

A cet égard, il faut souligner à quel point, la chappe de plomb du système communiste disparaissant, la diversité réapparaît. Chaque pays prend sa voie propre, qui est fonction de sa culture et de son histoire. Parallèlement, l'évolution des pays apparaît plus

contrastée que par le passé. Elle dépend du poids de son héritage, de son antériorité dans le processus de transition, du rythme imposé à ce dernier, sans oublier un facteur fondamental : l'ampleur de la transition politique.

Dans ce contexte, la Pologne apparaît comme le pays le plus avancé sur la voie des réformes, qu'elle a appliquées de façon radicale. Des résultats positifs commencent à se manifester, qui s'avèrent prometteurs.

La Bulgarie s'engage dans le processus de réforme plus lentement, mais avec un mélange de détermination et de sagesse. Ce pays, largement francophone, apparaît trop méconnu des Français et mériterait de faire l'objet de davantage d'attention, y compris des investisseurs. En outre, la France devrait soutenir la demande légitime de la Bulgarie de voir compensées les pertes qu'elle subit du fait de l'embargo imposé à l'ex-Yougoslavie.

Les PECO connaissent une évolution plus rapide que les pays issus de l'ex-URSS. Ceci s'explique partiellement par la moindre longueur de leur passé collectiviste, et donc la subsistance d'une autre mémoire collective, ainsi que par un plus grand rapprochement de l'Europe occidentale.

L'interrogation majeure de ces prochaines années concerne l'ex-URSS et la place de la Russie dans le paysage post-communiste. En Fédération de Russie, la crise politique, particulièrement aigüe, a paralysé le processus de décision. Toutefois, comme ailleurs, certains acquis semblent irréversibles et il faut espérer qu'après le dénouement récent de la crise, la transition vers l'économie de marché sera poursuivie, ceci dans le respect de la démocratie.

Toutes les Républiques de l'ex-URSS suivent avec intérêt l'évolution de la République indépendante d'Ukraine. Celle-ci ne semble cependant pas avoir les moyens de son indépendance. Il est vrai qu'elle paie cher cette dernière et que ses liens étroits avec la Russie la contraignent à un rapprochement, au moins économique, avec elle.

Pour tous ces pays, l'accès au marché occidental, ouest-européen en particulier, est considéré comme la condition de la survie de leurs entreprises et la source indispensable des devises nécessaires à leur mutation.

La demande pressante d'une plus grande ouverture du marché de la Communauté européenne est revenue comme un

leitmotiv dans la bouche de chacun des dirigeants que votre délégation a pu rencontrer.

Ce souhait constitue un véritable défi pour la CEE, soupçonnée de prêcher un discours libéral tout en pratiquant un certain protectionnisme.

Cette demande, pour légitime qu'elle soit, s'exprime au pire moment, alors que la Communauté européenne se trouve confrontée à une crise économique d'une ampleur exceptionnelle. Un effort de compréhension mutuelle sera nécessaire pour concilier les problèmes des uns et des autres, tout en travaillant à l'union du continent.

La CEE, et plus largement, l'Occident, doivent s'efforcer de renforcer l'efficacité de leur aide. Un effort tout particulier devrait concerner l'assistance technique et scientifique. Dans ce domaine, la France peut jouer un rôle important.

De même, les investisseurs devraient-ils suivre avec davantage d'attention et d'intérêt les opportunités qu'offrent les pays de l'Est. La présence française paraît souvent trop modeste, par comparaison avec celle de nos partenaires (l'Allemagne, mais aussi, selon les pays, l'Italie ou la Grèce).

A plus long terme, se pose le problème de l'élargissement de la CEE. Le principe de l'adhésion d'un certain nombre de PECO a été posé, sans qu'aucune date soit fixée. Outre que cette dernière dépendra inévitablement de l'évolution des pays concernés, il paraît nécessaire de faire précéder toute adhésion nouvelle d'une réforme des institutions communautaires.

Faute de quoi la communauté européenne ne se montrera pas à la hauteur des attentes des pays concernés.

Nous avons le devoir d'aider les pays de l'Est à conforter leurs démocraties naissantes et à avancer sur le chemin difficile et douloureux de l'économie de marché, mais nous avons aussi le devoir de préserver l'efficacité des institutions européennes que la Communauté des Douze incarne.

Il s'agit d'un des plus formidables défis qu'offre notre fin de siècle.

CHAPITRE PREMIER

La Pologne : la transition économique en bonne voie

La Pologne est sans doute l'un des pays de l'Est qui a le moins supporté la chappe de plomb du communisme. Avant même d'entreprendre sa transformation économique, elle bénéficiait d'une longue expérience de tentatives avortées de réformes tout au long des années 1970 et 1980. Grâce à ces efforts de réforme, elle était d'ailleurs loin, en 1989, du modèle théorique de l'économie planifiée.

Elle a alors choisi d'engager, non pas une réforme graduelle, mais une transformation radicale de son économie. Après deux années de difficultés extrêmes, celle-ci a commencé à donner des résultats probants, qui laissent présager la réussite de la transition de la Pologne.

Cependant, l'issue des dernières élections législatives, caractérisées par la victoire des anciens communistes, ne risque-t-elle pas de compromettre cette évolution positive ?

Mais la Pologne peut-elle se détourner de l'Occident, au moment où elle a tant besoin de lui ?

I. UNE ÉVOLUTION POSITIVE DE L'ÉCONOMIE POLONAISE...

A. UNE «THÉRAPIE DE CHOC»

1. Une volonté politique de réformes jusqu'ici non démentie

Les quatre gouvernements qui se sont succédés depuis août 1989 ont poursuivi le programme économique entrepris à cette époque.

L'initiateur en fut M. Leszek BALCEROWICZ, nommé ministre des finances de la Pologne à l'automne 1989 dans le Gouvernement de M. MAZOWIECKI, qui a mis en place une politique de transition audacieuse vers l'économie de marché.

Sa stratégie, qualifiée de «thérapie de choc» consiste en une stabilisation rigoureuse de l'économie, accompagnée de transformations structurelles rapides.

Après l'élection de M. Lech WALESZA à la Présidence de la République, le 9 décembre 1990, le Gouvernement BIELECKI maintient la même ligne.

La situation politique s'est cependant aggravée, paralysant la prise de décision et offrant l'image d'un pays désorganisé.

Le président WALESZA, élu démocratiquement, s'est, en effet, trouvé confronté à un Parlement issu d'élections semi-démocratiques (en juin 1989), avec 65 % des sièges occupés par des députés communistes.

Les premières élections législatives entièrement libres en Pologne depuis la deuxième guerre mondiale, le 27 octobre 1991, donnent un Parlement très divisé. Le Gouvernement OLSZEWSKI n'introduit cependant pas de changement notable dans le programme économique.

Enfin, le 11 juillet 1992, Mme Hanna SUCHOCKA forme un gouvernement de large coalition mais politiquement fragile, qui poursuit les réformes dans un contexte social difficile.

Cette situation l'a toutefois amenée à atténuer l'orientation ultralibérale poursuivie jusqu'alors, pour redonner à l'Etat son rôle de régulateur de l'économie.

Les parlementaires du groupe «Solidarité» lui ont pourtant reproché sa politique de rigueur.

Le signal qu'ils voulaient lui donner a dépassé leur ambition initiale, puisqu'une motion de censure à l'encontre du Gouvernement a été votée le 28 mai 1993, ouvrant une nouvelle crise politique. Après avoir refusé la démission de celui-ci, le Président WALESZA a décidé de dissoudre le Parlement et d'organiser des élections législatives le 19 septembre 1993.

2. Une politique de stabilisation et de réformes radicale

Le Fonds monétaire international a considérablement influencé les programmes économiques mis en oeuvre dans les pays de l'Est. Ceux-ci donnent la priorité à la stabilisation macro-économique, condition du bon déroulement des réformes de structures.

La politique de stabilisation macro-économique comprend quatre aspects principaux :

- l'ajustement budgétaire qui consiste, d'une part, à réduire les déficits, au moyen d'une suppression des subventions et d'une modification de la fiscalité et, d'autre part, à empêcher le financement monétaire de ce déficit ;

- l'ajustement monétaire, destiné à contracter l'offre de crédit et à la modifier qualitativement par l'imposition de taux d'intérêt réels positifs ;

- l'ajustement salarial, qui repose sur la désindexation des salaires -avec, en Pologne, la création d'un impôt sur les hausses excessives de salaires- et qui vise à absorber le «surplomb» monétaire des ménages (c'est-à-dire l'excès de liquidités par rapport à l'offre de biens disponible) ainsi qu'à éviter les spirales inflationnistes ;

- l'ajustement par le taux de change, avec un double objectif de rééquilibrer le commerce extérieur par la dévaluation et de restaurer la confiance des agents dans la monnaie nationale, par sa convertibilité interne à un taux stable.

Parallèlement, les principales réformes structurelles ont été engagées rapidement : libération des prix (95 % sont libres), réforme de la propriété, réforme bancaire, libéralisation partielle du commerce extérieur, convertibilité interne de la monnaie pour les entreprises et législation pour les investissements directs étrangers (en juillet 1991). La nécessité de procéder à des privatisations est rapidement apparue, avec la loi de juillet 1990, puis celle de mai 1993 organisant une privatisation de masse, tant dans le commerce de détail et la distribution (petites privatisations) que dans le domaine industriel, le plus souvent composé de grandes entreprises d'Etat (grandes privatisations).

Dans ce dernier, on s'est cependant heurté à d'importantes difficultés.

Inspirées par le double souci, financier -de réduire le déficit budgétaire -et politique- d'assurer la politique de redistribution des droits de propriété dans la société-, les privatisations ont pour but de mieux identifier les droits et les responsabilités des différents acteurs économiques et de modifier leurs comportements.

Cette stratégie a été mise en oeuvre de manière rapide et vigoureuse . Elle a été maintenue dans un contexte difficile où les prix de l'énergie ont été alignés par la Russie sur les cours mondiaux et où le pays a perdu des marchés dans l'ex-URSS. Les premiers résultats obtenus se sont révélés tout aussi brutaux.

B. DES RÉSULTATS AUJOURD'HUI PROMETTEURS

1. Après le choc de la thérapie...

Le programme de stabilisation a commencé par produire des effets spectaculaires en matière de lutte contre l'hyperinflation, en restaurant la confiance dans le zloty en quelques semaines, et de redressement des comptes extérieurs. La hausse des prix de détail est

ainsi passée de 16.000 % en 1989, à 251 % en 1990, 70 % en 1991 et 42 % en 1993.

En revanche, la production s'est contractée brutalement : au total de 20 % au cours des trois premières années de la libéralisation de l'économie, et de 40 % pour la seule production industrielle.

Parallèlement, le chômage a augmenté rapidement (6,1 % de la population active en 1990, 11,8 % en 1991 et 12,4 % en 1992). Les salaires réels ont sensiblement diminué (- 24 % pour la seule année 1990) ainsi que le pouvoir d'achat, bien que les pénuries aient été dans le même temps éliminées.

Enfin, le déficit budgétaire de la Pologne s'est élevé à 3,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 1991 et 8,5 % en 1992.

2. ... l'amorce de la reprise économique

Les résultats récents de l'économie polonaise font apparaître une reprise de la croissance, dont les signes avant-coureurs étaient décelables dès le printemps 1992. Elle est d'ailleurs l'un des seuls pays d'Europe centrale et orientale dans ce cas.

Ainsi, en 1992, le produit intérieur brut a progressé de 1,5 % et la production industrielle a commencé à se redresser, ceci sous la conjonction de deux facteurs favorables :

- d'une part, l'essor du secteur privé, dont la contribution au produit intérieur brut polonais est estimée à près de 50 % aujourd'hui. Il représente, en outre, le quart de la production industrielle et près du tiers des échanges extérieurs ;

- d'autre part, le développement des exportations de la Pologne vers les pays de l'OCDE, qui représentent 50 % de son commerce extérieur.

Cette tendance devrait se poursuivre en 1993, le PIB pourrait, en effet, augmenter de 2 à 4 % selon les sources.

La production industrielle, quant à elle, a augmenté de 4 % en 1992 selon des sources polonaises, pourcentage qui pourrait être porté à 7 % en 1993.

D'autres signes encourageants résident dans l'augmentation de la productivité du travail et le développement de

l'épargne des ménages, ceci en dépit de la diminution des salaires réels.

Cette reprise économique ne s'est pas accompagnée de dérapages marqués dans les grands équilibres. L'inflation reste contenue à un taux annuel de l'ordre de 40 %. La balance commerciale a dégagé un excédent de 500 millions de dollars en 1992, ceci dans un contexte de politique commerciale et tarifaire plus protectrice de certaines productions locales.

La gestion du taux de charge reste pragmatique (une nouvelle dévaluation a d'ailleurs été décidée en août dernier).

Seul point noir : l'évolution inquiétante du déficit budgétaire. Ce dernier a atteint, en effet, 6 % du PIB en 1992 et serait compris entre 4 et 6 % du PIB en 1993, selon les prévisions établies par le Gouvernement polonais au printemps dernier.

La plupart des données économiques évoluent donc positivement et laissent présager le succès de la politique courageuse menée par la Pologne.

Ces signes positifs ne doivent cependant pas dissimuler les menaces qui résultent des difficultés sociales et des vicissitudes politiques.

II. ... QUE LA CRISE POLITIQUE ET SOCIALE POURRAIT CEPENDANT COMPROMETTRE

A. UN MALAISE CERTAIN

1. Le retour des néo-communistes

Les élections législatives anticipées se sont tenues le 19 septembre dernier.

Le vote préalable d'une nouvelle loi électorale, qui instaure des seuils d'éligibilité de 5 % pour les partis et de 8 % pour les coalitions de partis, a permis de remédier au problème de l'atomisation du Parlement.

L'alliance des néo-communistes (l'Alliance de la gauche démocratique : SDI.) et du parti paysan (PSI.) est sortie vainqueur du scrutin. Avec plus du tiers des suffrages, elle détient la majorité à la Diète. L'Union démocratique, le parti du premier ministre, qui n'a obtenu que 10,6 % des voix, a refusé de participer au nouveau Gouvernement.

Ainsi, pour cette seconde alternance démocratique, les Polonais ont choisi d'élire les hommes politiques qui incarnaient l'opposition au pouvoir en place.

Ce choix peut s'expliquer par des facteurs politiques et, surtout, socio-économiques.

2. Les facteurs explicatifs

a) Des facteurs politiques

Ces résultats, annoncés par les sondages, s'expliquent partiellement par le fait que les partis de l'ancienne coalition gouvernementale, victimes de luttes intestines, ont abordé les élections en ordre dispersé.

Les partis de gauche, plus homogènes, ont défini une stratégie électorale commune. Ils ont, en outre, présenté aux électeurs un programme rassurant.

Enfin, le vote des électeurs traduit une réaction contre l'interventionnisme de l'Église polonaise dans les affaires politiques.

b) Des raisons socio-économiques

Ce vote est également un vote de protestation émis par les Polonais à l'encontre des conséquences sociales de la «thérapie de choc» initiée voici quatre ans et dont le coût social a été sous-estimé.

A cet égard, il faut souligner la forte montée du chômage, que les polonais ont découvert brutalement, et qui touche aujourd'hui 15,2 % de la population active. D'ores et déjà, près de 70 % des chômeurs cherchent un emploi depuis plus de six mois et les deux tiers d'entre eux ont moins de 35 ans.

Par ailleurs, l'érosion du pouvoir d'achat a touché plus durement certaines catégories de la population, telles que les chômeurs retraités ou les fonctionnaires. En outre, la crise agricole inquiète le monde paysan.

Au total, il semble que, pour l'instant, seule une partie de la population ait tiré profit des transformations du pays. Pour la majorité des Polonais, en revanche, la liberté acquise ne s'est pas traduite par des conditions de vie meilleures, comme ils l'espéraient. Ils sont las des sacrifices et de la dégradation persistante de leur niveau de vie. Les magasins sont certes abondamment achalandés, mais nombreux sont ceux qui se contentent de regarder les vitrines.

La majorité des polonais sont frustrés. La perspective de goûter aux charmes de la société de consommation et de rattraper le niveau de vie occidental leur semble plus lointaine qu'ils ne l'avaient imaginée en 1989.

Les disparités sont croissantes entre ceux qui bénéficient de la transition et ceux qui ne parviennent pas à s'adapter aux nouvelles règles du jeu.

Cette situation fait regretter à certains l'époque où l'État-providence garantissait le plein emploi, un niveau de vie médiocre, mais une sécurité pour tous.

Beaucoup n'ont pas perçu le caractère prometteur des transformations profondes de l'économie polonaise.

Au moment où l'Occident se félicitait du «miracle» polonais, les citoyens eux-mêmes n'étaient pas convaincus de la justesse de la voie choisie.

B. QUEL AVENIR POUR L'ÉCONOMIE POLONAISE ?

1. Entre les promesses électorales et les impératifs économiques...

Les Polonais attendent des partis politiques qu'ils ont portés au pouvoir, que ceux-ci infléchissent la politique pratiquée jusqu'ici.

Cet électorat est cependant loin d'être homogène. Les sociaux-démocrates (SIDL) doivent surtout leur succès aux exclus du changement : chômeurs, retraités, ouvriers d'une industrie lourde menacée de liquidation, employés d'un secteur public touché par les restrictions budgétaires. Ceux-là demandent une politique plus sociale, pronée par le SIDL.

D'autres ont tendance à rejeter la responsabilité de leurs difficultés sur les partenaires occidentaux de la Pologne et craignent de voir l'industrie nationale bradée ou contrôlée par les Occidentaux.

Mais, toute une nouvelle classe d'entrepreneurs privés issue de l'ancienne nomenklatura se reconnaît également en eux. En effet, les héritiers du parti communiste polonais se disent eux-aussi convertis à l'économie de marché, ouverts à une privatisation «rationnelle» et aux investissements occidentaux.

Le parti paysan (PSI), ex-satellite du parti communiste, qui est le deuxième parti sorti vainqueur des élections, a un programme plus dirigiste, protectionniste et soucieux des intérêts agricoles.

Le nouveau gouvernement de coalition, qui rassemble des représentants de ces deux courants, devra concilier des tendances divergentes, voire contradictoires.

On peut penser qu'il n'opérera pas de véritable retour en arrière sur la politique de réformes, mais impulsera à celle-ci une certaine réorientation.

2. Quid de la poursuite de la politique de réformes ?

Il faut avoir présent à l'esprit le fait que la Pologne a aujourd'hui davantage à espérer de l'Occident que de la Russie.

La suspension de l'aide des organisations internationales et la chute des investissements étrangers lui seraient fatales.

Les réformes ne seront probablement pas remises en cause, mais assouplies dans le rythme de leur mise en oeuvre.

De plus, le renforcement de la politique sociale entraînera un accroissement des dépenses pour faire face à une hausse prévisible des pensions, des indemnités chômage, des traitements des fonctionnaires...

On voit mal comment ces dépenses pourront être financées.

En réalité, on peut craindre que la politique que va mener le nouveau gouvernement provoquera une relance de l'inflation, creusera le déficit budgétaire, freinera la privatisation et créera un climat d'incertitude peu propice aux investissements étrangers.

Un certain nombre de réformes mériteraient pourtant d'être poursuivies, sous peine de menacer la transition de l'économie polonaise.

S'agissant des privatisations, le secteur d'Etat est en fait toujours prédominant dans l'industrie, car le secteur privé s'est essentiellement développé dans le commerce, la construction, les services, la petite et moyenne industrie.

La privatisation de la grande industrie est restée lente et elle a déjà donné lieu, dans un passé récent, à des controverses entre les partisans d'une privatisation par liquidation ou vente directe et les tenants d'une «*privatisation de masse*» (par la distribution de titres au public).

Cette dernière technique a été adoptée par le Parlement au printemps dernier, après vingt mois de négociations, et grâce aux voix des néo-communistes. Ces derniers ont obtenu des concessions, notamment de nature sociale. Le nombre des entreprises à privatiser est ainsi passé de 600 à 200 et le poids des employés dans les futurs conseils d'administration a été renforcé.

Les néo-communistes vont-ils mettre en oeuvre cette loi qu'ils ont votée et dont l'ambition est beaucoup plus modeste que ne le souhaitait le précédent gouvernement ? Ou ralentiront-ils, comme on peut le penser, le processus de privatisations, comme on peut le penser, afin de limiter son impact négatif sur l'emploi ?

Le secteur agricole se trouve, quant à lui, confronté au problème de la réforme agraire. Il faut rappeler que, sous le régime communiste, 75 % des terres étaient restées privées. Le problème tient à leur extrême morcellement, la taille des exploitations étant de six hectares en moyenne.

Sur le reste du territoire, la privatisation des fermes d'Etat se révèle d'une particulière lenteur en raison de leur situation géographique -dans des zones désertifiées-, de leur situation financière -la plupart sont en faillite pour cause de mauvaise gestion- et du manque de ressources des acheteurs potentiels.

L'agriculture doit, pour l'instant, continuer à employer 20 à 25 % de la population active. Un exode rural serait, en effet, insupportable dans le contexte actuel de chômage.

C'est aussi pourquoi, alors qu'une pression devrait être exercée sur les entreprises afin qu'elles améliorent leur gestion, il est probable que la législation sur les faillites ne soit pas renforcée comme elle mériterait de l'être.

S'agissant de la réforme bancaire, amorcée en 1990, l'ex-Mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale (MICECO) estime que «le passage à un système bancaire d'économie de marché est encore loin d'être réalisé».

Dans ce domaine, le problème est double :

- d'une part, les grandes banques polonaises sont sous-capitalisées et leur capacité d'intervention est extrêmement limitée ;

- d'autre part, les banques étrangères voient leurs facultés d'implantation en Pologne entravées par une réglementation contraignante.

Cette situation constitue un handicap pour les entreprises étrangères qui, lorsqu'elles obtiennent des crédits à taux bonifiés dans leur pays, doivent en outre obtenir la garantie d'une banque polonaise.

S'il n'était pas remédié à ce type de problème et si, de plus, régnait un climat d'incertitude prolongé, les investisseurs étrangers pourraient se détourner de la Pologne, au moment même où ses perspectives de croissance pourraient au contraire les attirer.

Les organisations internationales pourraient se montrer moins généreuses à son égard -alors que le Fonds monétaire international vient de lui accorder une nouvelle ligne de crédit- et ses créanciers plus exigeants, alors qu'elle a jusqu'à présent bénéficié d'un traitement très privilégié de sa dette. Le Club de Paris lui a ainsi accordé une réduction de 50 % de sa dette publique.

Au total, la voie qui s'ouvre au nouveau gouvernement est étroite et la victoire de l'ancienne opposition pourrait aussi lui être fatale si elle s'éloignait trop du chemin conduisant la Pologne vers l'économie de marché et, ce faisant, vers l'Occident.

III. UN SOLIDE ANCRAGE À L'OUEST

Depuis 1989, la politique étrangère de la Pologne a poursuivi quatre objectifs majeurs : la normalisation et le développement de ses relations avec l'Allemagne, le maintien de ses relations avec les nouveaux Etats issus de l'ex-URSS, la recherche d'une coopération régionale dans le cadre du groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, ex-Tchécoslovaquie) et son ancrage à l'ouest. Ce dernier point a retenu plus particulièrement l'attention de votre délégation.

La Pologne a mis particulièrement l'accent sur le développement de ses relations avec la Communauté européenne, notamment avec la France.

A. DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES AVEC LA FRANCE

1. Une coopération culturelle, scientifique et technique active

Outre un dialogue politique suivi, la coopération culturelle, scientifique et technique constitue un volet prépondérant des relations avec ce pays traditionnellement ami qu'est la Pologne. Cette coopération s'inscrit dans le cadre du 'Traité d'amitié et de solidarité signé en avril 1991.

La Pologne est la principale bénéficiaire de la coopération de la France dans les pays de l'Est. Elle a reçu à ce titre 92 millions de francs en 1992 (soit presque autant que l'ensemble des pays de l'ex-URSS), ceci en dépit d'une réduction globale des crédits destinés à l'ensemble de la zone (- 22 %) qu'on ne peut que déplorer. En 1993, ces crédits s'élèvent à 86 millions de francs, auxquels il convient d'ajouter les fonds provenant de collectivités locales.

2. Le développement des relations économiques et commerciales

Après une contraction en 1990, les relations économiques et commerciales entre la France et la Pologne se sont développées.

● Les échanges commerciaux

La Pologne est le premier partenaire de la France dans les pays d'Europe centrale et orientale : elle représente 25 % de ses exportations vers cette zone (essentiellement du commerce courant, pour 4,3 milliards de francs).

La part de la France dans les importations polonaises est passée de 5,2 % en 1990 à 6,5 % en 1992. Avec une augmentation des exportations de 91 % en 1991 et de 11 % en 1992, la France a largement bénéficié de l'ouverture du marché polonais. Elle ne se situe cependant qu'en quatrième position, loin derrière l'Allemagne (38,5 %), mais aussi derrière le Royaume-Uni (8,4 %) et l'Italie (7,9 %).

Les importations françaises de produits polonais s'élèvent, quant à elles, à 3,8 milliards de francs. La balance commerciale reste donc légèrement favorable à la France.

● Les investissements directs

S'élevant à 2 milliards de dollars au total, selon l'Agence polonaise pour les investissements étrangers, les investissements directs étrangers en Pologne restent limités par rapport à ceux accueillis par la Hongrie et par la République tchèque.

En 1993, la Pologne pourrait cependant être le premier bénéficiaire d'investissements étrangers parmi tous les pays de l'Est.

Selon la même Agence, la France, avec 159 millions de dollars de capital investi, occupe la sixième position dans ce domaine, après les Etats-Unis (923 millions), l'Italie (270 millions), les Pays-Bas (184 millions), l'Autriche (168 millions) et l'Allemagne (164 millions).

A ce montant, s'ajoutent 146 millions de dollars de promesses françaises d'investissement.

Parmi les investissements réalisés, on peut citer particulièrement les performances de deux entreprises que votre délégation a pu visiter durant sa mission : Thomson-Polkolor (production de tubes de télévision) et Danuta (fabrication de pâtes alimentaires).

B. DE GRANDS ESPOIRS FONDÉS DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

1. Le soutien au processus de réforme

La Communauté européenne contribue largement au soutien occidental au processus de réforme des pays d'Europe centrale et orientale. En effet, plus des **trois-quarts des engagements financiers** en leur faveur proviennent de la CEE et de ses Etats membres. La CEE intervient, notamment, par le biais du **programme PHARE**. Celui-ci fait cependant l'objet de nombreuses critiques : procédure de décision trop bureaucratique, taux d'engagement particulièrement bas -signe d'inadaptation aux besoins des pays bénéficiaires-, faibles transferts productifs, programmes prenant trop souvent la forme de conseils ou de missions de consultants.

En outre, il conviendrait sans doute d'identifier plus clairement les besoins et de mieux coordonner les différentes aides occidentales.

2. L'accès aux marchés européens

L'accès aux marchés européens constitue l'aide la plus réclamée par les pays de l'Est et sans doute la plus directement efficace.

A cet égard, un **accord d'association** entre la CEE et ses Etats-membres d'une part, et la Pologne d'autre part, a été signé le **16 décembre 1991**. Cet accord, soumis tardivement à la ratification du Parlement français, a été récemment examiné par le Sénat.

Cependant, le volet commercial de l'accord est entré en vigueur dès le 1er mars 1992, via un accord intérimaire qui ne nécessite pas la ratification des Etats-membres puisqu'il entre dans le domaine de compétence communautaire.

Il tend à réaliser progressivement (sur une période de dix ans) une zone de libre-échange entre la CEE et la Pologne.

Il constitue donc, pour cette dernière, un moyen précieux de faciliter sa nécessaire réorientation géographique, de soutenir la reprise de sa production et de favoriser son intégration dans le commerce international.

Cet accord présente les principales caractéristiques suivantes :

- il prévoit, pour les produits industriels, un démantèlement des droits de douane asymétrique, en faveur de la Pologne, au 1er mars 1992. Celui-ci ne sera cependant que progressif pour les produits considérés comme semi-sensibles, et s'exercera dans la limite de contingents tarifaires ou de plafonds pour les produits les plus sensibles pour la CEE ;

- en outre, les produits agricoles, sidérurgiques et textiles font l'objet de dispositions spécifiques, plus protectrices pour la CEE ;

- l'accord prévoit, par ailleurs, la possibilité pour les partenaires de recourir, sous certaines conditions, à des mesures de sauvegarde.

Au total, cet accord a été jugé trop timide par le gouvernement polonais qui avance deux arguments :

- en premier lieu, les restrictions de la CEE sur les produits sensibles concernent justement ceux que la Pologne est la mieux à même d'exporter ;

- en second lieu, l'évolution du commerce entre la CEE et la Pologne s'est développé, mais principalement au bénéfice de la première.

Dans ce contexte, le Conseil européen -qui s'est tenu à Copenhague en juin 1993- a assoupli les dispositions des accords d'association conclus avec les pays d'Europe centrale et orientale, de façon à améliorer leur accès aux marchés européens.

En réalité, la Pologne attache une importance économique, mais aussi politique, particulière à cet accord, qui

représente pour elle une étape décisive sur la voie de son intégration à la Communauté européenne.

CHAPITRE II

La Bulgarie : une transition douloureuse mais désormais engagée

Ayant dans le passé mis en pratique l'idéologie communiste avec le plus d'orthodoxie, la Bulgarie a longtemps été considérée comme la plus fidèle alliée de l'Union soviétique et comme l'un des régimes les plus sclérosés d'Europe centrale et orientale.

Dans la course à handicaps que constitue, pour ces pays, le passage vers la démocratie et l'économie de marché, elle ne paraissait donc pas, au départ, la mieux placée. Aujourd'hui, après deux années de transformations, elle a, en dépit des péripéties de la vie politique, parcouru une partie non négligeable du chemin, même si toutes les difficultés que comporte ce dernier ne sont pas aplanies.

Cette évolution rapide, dont la France n'a peut être pas pris toute la mesure, s'est accompagnée d'un recentrage diplomatique assez radical.

I. UN GRAND PAS EN AVANT VERS LA DÉMOCRATIE ET L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Après deux années -1989 et 1990- largement employées à la clarification politique et institutionnelle, la Bulgarie s'est engagée résolument, à partir du début de l'année 1991, dans une politique de réformes dont les résultats apparaissent encore mitigés.

A. UNE RELATIVE STABILISATION POLITIQUE

1, Un cap maintenu ...

Les gouvernements à dominante néo-communiste qui ont accédé au pouvoir fin 1989 ont mis en oeuvre les premières mesures d'ajustement économique et de stabilisation, sans grand résultat. L'année 1990 fut celle d'une difficile et incertaine mutation politique, caractérisée par le face-à-face entre les anciens communistes (au sein du parti socialiste bulgare : PSB) et les anciens dissidents, membres de l'Union des forces démocratiques (UFD).

Si, début 1991, le gouvernement de coalition, où le PSB occupe encore une large place, s'engage franchement dans une politique d'ajustement, ce n'est qu'en octobre 1991 que la situation politique se clarifie et se stabilise.

Les élections législatives organisées à cette date voient la victoire -de justesse- de l'UFD et les premières élections présidentielles au suffrage universel, en janvier 1992, confirment M. Jelio JELEV au poste de chef de l'Etat.

Se dessine alors un bipartisme, arbitré par le Mouvement pour les Droits et Libertés (MDL, représentant les intérêts de la minorité turcophone-musulmane, soit 10 % de la population), sans lequel l'UFD ne dispose pas de majorité au Parlement.

En octobre 1992, le gouvernement est cependant contraint à la démission. Après deux mois de crise politique, un proche conseiller de M. JELEV, M. Luben BEROV, est choisi pour diriger un gouvernement, composé non de politiques mais de spécialistes et chargé de poursuivre la politique de réforme.

2. ... dans un contexte politique encore difficile

Ce gouvernement poursuit la politique de transition vers une économie de marché, avec un mélange de détermination et de sagesse. Son action, plus graduelle que par le passé, se trouve cependant entravée par la constante nécessité de trouver un équilibre

politique ainsi que par la faiblesse et la fragilité de sa base au Parlement.

Différents facteurs pèsent sur la vie politique bulgare.

En premier lieu, la Bulgarie a entrepris la «décommunisation» de la société et des dissensions sont nées sur l'ampleur souhaitable de ce processus. Le gouvernement a adopté une attitude modérée sur ce sujet.

En second lieu, l'opposition des syndicats -qui dénoncent les sacrifices, effectivement considérables, consentis par la population- tend à discréditer l'action des gouvernements qui se sont succédés.

Enfin, cette action -particulièrement en matière de privatisation- est freinée par la survivance d'une classe économique puissante et très proche des anciens dirigeants communistes.

Des gouvernements successifs ont maintenu le cap de la transition, à des cadences plus ou moins rapides. C'est pourquoi il est possible, en dépit des difficultés, de parler aujourd'hui d'une relative stabilisation politique en Bulgarie.

B. UNE ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ENCORE INCERTAINE

Les réformes économiques en Bulgarie, bien que tardives, paraissent assez bien engagées.

L'évolution économique du pays laisse cependant apparaître des résultats en demi-teinte et elle est largement conditionnée par le sort de sa lourde dette.

1. Des réformes économiques tardives mais assez bien engagées

Les réformes ont été engagées dans des circonstances extrêmement difficiles, alors que la Bulgarie connaissait une crise liée tant à des problèmes internes, hérités du passé, qu'à des chocs extérieurs. Ces derniers tiennent à la désintégration de l'ex-URSS et du système d'échanges du CAEM, à l'alignement des prix de l'énergie importée de l'ex-URSS sur les cours mondiaux -dans un pays où la

consommation d'énergie était le double de la moyenne de l'OCDE-, à la perte de marchés arabes pendant la guerre du Golfe et aux conséquences de l'embargo sur l'ex-Yougoslavie.

C'est donc dans ce contexte que les principales réformes ont été menées à partir de février 1991 :

- la plupart des prix ont été libérés à cette date, à l'exception des prix des produits énergétiques et des services publics, et les revenus ont été contrôlés ;

- la libération des échanges avec l'extérieur a été également radicale et audacieuse ;

- les subventions aux entreprises ont été réduites de façon draconienne, ce qui a permis de limiter le déficit public ;

- le système financier a commencé à être réformé ;

- un système d'allocation chômage a été instauré.

S'agissant des privatisations, la Bulgarie présente la caractéristique de les avoir fait précéder d'un processus de restitution de leurs biens à ceux qui se les étaient vus confisquer. Ce processus, assez important et rapide, plus justifié en droit qu'économiquement efficace, a créé certaines difficultés, mais il a aussi permis de mobiliser d'anciennes classes d'entrepreneurs.

La loi sur les privatisations a été votée en avril 1992. Elle prévoit que les petites privatisations (d'un montant inférieur à 2 millions de francs) sont opérées par les municipalités ou les ministères, une Agence pour la Privatisation étant chargée de mener à bien les autres opérations. Au-delà de 40 millions de francs, l'approbation du Conseil des Ministres est nécessaire.

2. Des résultats en demi-teinte

La politique de réforme et de stabilisation a commencé à donner certains résultats encourageants :

- le rythme de l'inflation a été ramené de 300 % en 1991 à 80 % fin 1992 ;

- compte tenu des privatisations, ainsi que des nombreuses créations de commerces et sociétés de services, la contribution du

secteur privé à l'économie atteignait 20 à 30 % du produit intérieur brut fin 1992 ;

- la monnaie -le lev- s'est appréciée parallèlement au redressement du commerce extérieur ;

- la population a, jusqu'à présent, accepté des sacrifices importants en termes de diminution des salaires réels et donc de niveau de vie (de l'ordre de 38 % entre 1989 et 1991) .

D'autres indicateurs suscitent, en revanche, l'inquiétude :

- le volume de la production a baissé de 17 % en 1991. L'activité semble cependant s'être contractée dans des proportions moindres en 1992 ;

- le déficit public avait été ramené de 8 % du produit intérieur brut (PIB) en 1990 à moins de 3 % en 1991, mais les prévisions font état d'une dérive qui pourrait l'amener entre 8 et 10 % du PIB pour 1993 (hors service de la dette et de 14 à 15 % en l'intégrant) ;

- le chômage atteint aujourd'hui environ 14 % de la population active ;

- le processus de privatisations se déroule lentement, ce qui contribue à une dégradation de la vie politique bulgare. Si le pays poursuit le processus au rythme actuel, à peine la moitié des actifs publics seront privatisés en l'an 2000. C'est pourquoi le gouvernement souhaiterait procéder à des opérations massives, par la distribution au public de bons à paiement différé.

En réalité, la Bulgarie est partagée entre son souci de rattraper certains de ses voisins et un esprit de revanche vis à vis des anciens dirigeants communistes qui détiennent une part importante du pouvoir économique et entendent participer à la privatisation. Ceux-ci procèdent d'ailleurs parfois à des «privatisations spontanées» d'anciennes structures étatiques.

En l'espace de dix huit mois, les réformes ont visiblement transformé l'économie bulgare. Les avancées demeurent cependant fragiles et la stabilité macro-économique n'est pas garantie. Elle dépend à la fois des progrès des réformes structurelles -législation sur la faillite, etc... -, qui doivent être réalisés parallèlement au nécessaire maintien de la cohésion sociale, et du règlement d'un problème majeur pour l'économie bulgare : la dette extérieure.

3. Le poids écrasant de la dette extérieure

Contractée au cours des années 1980, la dette extérieure de la Bulgarie s'élevait, en mai 1993, à 12,9 milliards de francs (soit 152 % du produit intérieur brut). Le service de la dette atteignait 296 % des exportations.

En mars 1990, le gouvernement néo-communiste a annoncé un moratoire unilatéral sur le service de la dette, ternissant ainsi bien évidemment l'image de la Bulgarie auprès des milieux financiers internationaux et des investisseurs étrangers.

Le pays a, depuis lors, renoué avec la communauté financière internationale, bien que s'étant de nouveau déclaré en «cessation de paiement» en juin 1993.

S'agissant de sa dette publique, il a déjà bénéficié de deux rééchelonnements en club de Paris (en avril 1991 et décembre 1992) et un troisième est prévisible pour la fin de l'année 1993.

S'agissant de sa dette privée, qui représente 85 % du total, les négociations sont en cours mais aucun accord n'a été conclu à ce jour.

Or, l'ampleur de cette dette prive aujourd'hui les autorités bulgares de toute marge de manoeuvre en matière budgétaire et rend l'accès du pays aux financements internationaux extrêmement difficile.

Il semble donc qu'un règlement satisfaisant de cette question de la dette extérieure soit un préalable à tout espoir de redressement économique. Ce n'est qu'à ce prix que la Bulgarie attirera les financements publics, les investissements étrangers et les crédits commerciaux, essentiellement des pays occidentaux vers lesquels elle se tourne.

II. UN RECENTRAGE DIPLOMATIQUE COMPLET

L'effondrement du contexte traditionnel dans lequel la politique extérieure de la Bulgarie s'inscrivait, a entraîné un isolement relatif dont ses dirigeants ont cherché rapidement à la sortir.

La réintégration de leur pays dans la communauté internationale est devenue une priorité.

A UN ILOT DE RELATIVE STABILITÉ DANS LES BALKANS

1. Un pays modéré dans une région agitée

Les dirigeants bulgares rencontrés par la Délégation ont mis l'accent avec insistance sur le fait que la Bulgarie est «un îlot de stabilité dans les Balkans».

Elle signe des traités bilatéraux avec ses voisins (comme avec la Roumanie, en janvier 1992) et s'est rapprochée tant de la Turquie que de la Grèce.

Elle s'efforce d'adopter une attitude modérée dans le conflit yougoslave, dont elle redoute une extension.

A cet égard, le ministre des Affaires étrangères, M. DASKALOV, a attiré l'attention de votre délégation sur le fait qu'un embrasement du Kosovo déstabiliserait inévitablement la Macédoine et l'Albanie. Il menacerait donc directement la Bulgarie, et plus largement l'ensemble des Balkans.

Cette crainte, qui lui fait reprocher à la Communauté européenne son impuissance face à l'enlisement du conflit, explique aussi le respect scrupuleux par la Bulgarie de l'embargo décidé contre le Serbie et le Montenegro.

2. Les conséquences de l'embargo qui frappe la Serbie et le Montenegro

En 1992, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution n° 757, imposant un embargo contre la Serbie et le Monténégro.

Celui-ci a directement touché l'ensemble du commerce entre la Bulgarie, l'Europe centrale et occidentale. Au total, 60 % des exportations bulgares transitaient par les régions visées par l'embargo.

La Bulgarie respecte strictement ce dernier, ce qui entraîne des pertes non négligeables pour son économie, évaluées à 2 milliards de dollars pour 1993.

Elle a demandé à diverses reprises des compensations pour ces pertes, au titre de l'article 50 de la Charte des Nations-Unies ; mais elle n'en a pas obtenu pour l'instant.

Dans ces conditions, les autorités bulgares estiment qu'un accès aux marchés européens constitueraient une compensation satisfaisante.

B UN RAPPROCHEMENT AVEC LE MONDE OCCIDENTAL

1. Une nécessaire réorientation des échanges vers les pays de l'OCDE

On peut estimer qu'en 1990, au moins les 3/5e des exportations bulgares étaient destinées à la zone du CAEM et près de la moitié à l'Union soviétique. L'ensemble de ses exportations représentant près du quart de son produit intérieur brut, l'économie de la Bulgarie a été particulièrement touchée par la contraction brutale des échanges intra-CAEM qui s'est produite en 1991, ainsi que par leur alignement sur les prix mondiaux.

En outre, la guerre du Golfe l'a coupée de deux autres clients traditionnels : l'Irak et le Koweït.

La Bulgarie a réussi à opérer rapidement une reventilation de ses échanges commerciaux vers les pays de l'OCDE, notamment vers la Communauté européenne et particulièrement vers la Grèce voisine.

Les pays de l'ex-CAEM ont, en conséquence, vu leur part dans les échanges avec la Bulgarie passer de 58 % en 1991 à 42 % en 1992 pour les exportations et de 48 % à 37 % pour les importations.

A contrario, la part de l'OCDE est passée de 26 % à 42 % dans ses exportations et de 33 % à 47 % dans ses importations.

Cette reconversion géographique de son commerce extérieur a permis à la Bulgarie de dégager un solde commercial excédentaire tant en 1991 qu'en 1992.

2. La Bulgarie cherche à affirmer sa vocation européenne

Comme les autres pays d'Europe centrale et orientale, la Bulgarie cherche à développer ses relations avec la Communauté européenne et elle compte sur elle pour l'aider dans son processus de transition. Sa demande revêt plusieurs aspects :

- un soutien pour trouver une solution au règlement de sa dette extérieure ;

- le développement des investissements étrangers et des financements multilatéraux. A cet égard, outre les concours des organisations internationales, la Bulgarie bénéficie d'un prêt à moyen terme (sept ans) de la CEE de 290 millions d'Ecus ainsi que d'allocations du programme d'assistance technique PHARE. Cependant, en juillet 1993, la dotation 1992 (soit 90 millions d'Ecus) avait à peine commencé à être utilisée ;

- un meilleur accès au marché européen.

A cet égard, la Bulgarie se plaint d'être moins bien traitée que les pays du groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, ex-Tchécoslovaquie), qui bénéficient d'un régime plus favorable.

Un accord d'association entre la Communauté européenne et les Etats-membres, d'une part, et la Bulgarie, d'autre part, établit le cadre de la coopération politique, commerciale, financière et culturelle. Le volet commercial prévoit, notamment :

- pour les produits agricoles : une augmentation progressive des quotas d'importation ;

- pour les produits industriels : une libéralisation totale des échanges à terme.

Cet accord, ratifié à l'unanimité par le Parlement bulgare, doit encore cependant être adopté par le Conseil des Ministres européen, puis ratifié par les parlements des Etats-membres.

Dans l'attente de cette ratification, la Commission européenne a proposé la conclusion d'un accord intérimaire permettant l'application provisoire du chapitre commercial de l'accord d'association, qui relève exclusivement de la compétence communautaire. Celui-ci devrait être prochainement examiné par le Conseil des ministres européen.

A cet égard, la Bulgarie soupçonne certains Etats-membres -dont la France- de vouloir freiner le processus de décision, alors que les accords commerciaux intérimaires avec la Pologne, la Hongrie et la Roumanie sont déjà entrés en vigueur. Comme ces pays, la Bulgarie souhaite adhérer à terme à la Communauté européenne.

3. Des relations bilatérales à développer

a) Un usage très répandu de la langue française

La Bulgarie est un pays méconnu des Français où, cependant, la France jouit d'une large sympathie et où la langue française est très utilisée.

A cet égard, il faut se féliciter du fait que le français choisi par 40 % des élèves, soit la première langue étrangère enseignée dans le secondaire.

La France bénéficie par ailleurs d'un préjugé favorable. Le petit déjeuner organisé, en janvier 1989, en l'honneur des dissidents aujourd'hui au pouvoir, à la résidence de l'Ambassadeur de France, lors de la visite du Président de la République, a laissé un souvenir durable dans les esprits.

Enfin, le Parlement français a voté, le 14 juin 1993, la loi autorisant la ratification du traité d'entente, d'amitié et de coopération avec la Bulgarie. Ce traité constitue le cadre d'une

coopération, aujourd'hui essentiellement culturelle, mais qui doit aussi se développer dans les domaines politique, économique, scientifique et technologique. Sur ce dernier plan, l'action de la France s'exerce aujourd'hui essentiellement dans le domaine de la sûreté nucléaire, la centrale de Kozloduy faisant l'objet d'un programme européen de remise en état dont Electricité de France est la principale partie prenante.

La Bulgarie offre des opportunités que la France doit être prête à saisir. Elle dispose pour cela d'atouts que ne doivent pas gâcher une trop grande prudence et méconnaissance du pays de la part de ses investisseurs.

b) Une présence française qu'il serait de notre intérêt de développer

Au moment où le commerce extérieur entre la Bulgarie et la CEE se développe, le poids relatif de la France dans les importations bulgares se réduit. Il est, en effet, passé de 10,3 % en 1991 à 8,7 % en 1992.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution modeste des échanges commerciaux franco-bulgares depuis 1989.

en millions de francs

Montants	1989	1990	1991	1992
Exportations françaises	968	632	1077	1196
Importations françaises	468	454	562	676

Source : Poste d'expansion économique

En outre, hors matériel aéronautique, notre solde commercial avec la Bulgarie était déficitaire en 1992.

La plupart des opérations s'effectuent au comptant, parfois en troc et rarement à crédit, car seuls les crédits à court terme sont garantis par la COFACE et ceci pour un montant total de 40 millions de francs seulement.

Les implantations d'entreprises françaises en Bulgarie sont également limitées.

Il est vrai que les investissements étrangers dans ce pays sont encore modestes. On les évalue à environ 60 millions de dollars, dont 77 % réalisés par la Grèce, 13 % par l'Allemagne et seulement 2,5 % par la France.

Des filiales d'entreprises françaises se sont récemment implantées et exercent essentiellement une activité commerciale.

Mais on peut estimer que les entreprises se sont montrées jusqu'ici timides dans leur implantation sur un marché qu'elles connaissaient peu, voire pas du tout.

Il est vrai que la contrainte financière externe de la Bulgarie a jusqu'ici constitué un frein considérable aux investissements étrangers.

Votre délégation estime cependant que la France doit se préparer à investir davantage dans ce pays qui présente un attrait indéniable pour elle.

CHAPITRE III

La Russie : l'empire des incertitudes

L'année 1991 a été caractérisée par deux événements marquants : d'une part, l'élection au suffrage universel de Boris ELTSINE à la présidence de la Russie et, d'autre part, l'échec du putsch d'août, tentative désespérée des chefs de la nomenklatura pour sauver le système en place.

L'annonce par Boris ELTSINE devant le Parlement russe de la suspension du parti communiste, annonçait la fin imminente de l'Union soviétique confirmée par le vote des Ukrainiens, qui se prononcèrent massivement pour l'indépendance de leur République le 1er décembre. Le 8 décembre, les présidents de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie, réunis à Minsk, décidaient de fonder une Communauté des États Indépendants (CEI) « ouverte à tous les États de l'ancienne URSS ».

Le soir de Noël, le président de l'Union soviétique, Mickaël GORBATCHEV, annonçait sa démission. La « perestroïka » et les premières tentatives de démocratisation et de réforme économique, ont entraîné la décomposition de l'ordre ancien, sans qu'un nouvel ordre, fondé sur l'économie de marché, n'émergeât véritablement.

Une page de l'histoire russe était tournée. Après 74 ans de totalitarisme marxiste-léniniste, la démocratie reprenait pied en Russie et transformait l'ancien empire soviétique en une communauté d'États dont la Russie constitue l'élément central.

Par ailleurs, prenant le chemin de l'économie de marché, le Gouvernement a entrepris une politique qualifiée, comme en Pologne, de « thérapie de choc ». Mais son action s'est trouvée paralysée par la lutte entre les pouvoirs institutionnels, qui s'est peu à peu exacerbée. Cette situation rend l'avenir de la Fédération de Russie incertain. Plus que jamais, le soutien occidental sera sans doute nécessaire.

I. L'ÉCONOMIE RUSSE : DE LA «THÉRAPIE DE CHOC» AUX ALÉAS D'UNE POLITIQUE HÉSITANTE

Il n'est plus besoin d'insister sur le caractère, aujourd'hui bien connu, du lourd héritage qui pèse sur la Russie. Rappelons-en simplement les principales caractéristiques :

- un appareil de production arriéré, avec la prédominance d'un secteur militaro-industriel relativement productif, mais difficile à convertir ;

- une économie encore quasi-totalement administrée, marquée par la prépondérance de la propriété publique, une gestion centralisée et un poids excessif des dépenses militaires ;

- une situation économique désastreuse (la production chute de 15 % et le déficit budgétaire dépasse 15 % du produit national brut, en 1991).

A. LE CHOC SANS LA THÉRAPIE ?

1. Le lancement des réformes : la variante russe de la «thérapie de choc»

M. GAÏDAR, vice-premier ministre chargé des réformes économiques, puis premier ministre de la Fédération de Russie (en juin 1992) est la figure emblématique de la politique de transformation radicale engagée par le Gouvernement russe en 1992.

Ce dernier s'est fixé pour triple objectif économique : l'assainissement et la restructuration de l'économie de la Russie ainsi que son intégration progressive à l'économie mondiale.

● L'assainissement économique du pays

Le Gouvernement russe a engagé le plan de stabilisation le 2 janvier 1992, avec la libération de la majeure partie des prix de gros et de détail. Le relèvement progressif des prix de l'énergie a

débuté en mai. Cependant, sans privatisations, les prix ne pouvaient que continuer à augmenter dans un système de monopoles.

Le Gouvernement s'est, par ailleurs, efforcé de retrouver une certaine maîtrise de la politique budgétaire rigoureuse. Il lui fut plus difficile encore de mettre en place une politique monétaire restrictive, dans la mesure où la Banque centrale est restée, jusqu'à une date récente, sous l'autorité du Parlement.

● La restructuration de l'économie

Le Gouvernement a également engagé une série de mesures tendant à libérer l'activité privée, en autorisant tout citoyen à se livrer au commerce (décret du 29 janvier 1992) et à participer au vaste programme de privatisation élaboré en décembre 1991. La privatisation de masse - par distribution de coupons à la population, d'actions aux employés et par la vente au public - a fait l'objet, fin août 1992, d'un programme dont la première étape n'a débuté que le 1er octobre 1992.

Dans la perspective du rétablissement du marché, la privatisation apparaît indispensable. Elle n'est cependant concevable que pour les entreprises obéissant à la logique du marché, à savoir celles dont les monopoles sont remis en cause et qui sont soumises à une législation sur la faillite. Or, la loi sur la faillite n'a été adoptée que fin 1992 et n'a commencé à s'appliquer qu'au 1er mars 1993.

En réalité, si le Gouvernement a favorisé la « petite privatisation » (commerces de détail, services) et la création d'activités nouvelles, la privatisation du secteur industriel n'est devenue un objectif majeur de sa politique qu'à compter du printemps 1993.

● L'intégration progressive de la Russie à l'économie mondiale

Cet objectif fut recherché grâce à une libéralisation quasi-totale du commerce extérieur et à la recherche d'une rapide convertibilité du rouble. Il en est résulté un meilleur approvisionnement du pays en biens de consommation.

En revanche, l'espoir d'attirer des capitaux étrangers fut largement déçu. Les investisseurs ont été, en effet, découragés par les incertitudes politiques et juridiques, ainsi que par le désordre économique du pays.

Plus grave encore, la fuite de capitaux à l'étranger a atteint des proportions inquiétantes.

2. Les premières transformations économiques

Le Gouvernement GAIÐAR a quelques succès à son actif. Il a obtenu certaines transformations profondes et irréversibles de l'économie russe. Il a ainsi procédé au démantèlement de l'appareil d'Etat et a permis la contestation de l'ancien modèle soviétique ainsi que le rejet des concepts économiques qui le caractérisaient. Il a favorisé l'émergence du secteur privé et la prise du pouvoir économique par les chefs d'entreprises, les régions et les municipalités.

Il a cependant davantage détruit que construit et la restructuration économique a à peine débuté.

En outre, les résultats de cette politique de rigueur ont été, dans l'ensemble, décevants : en 1992, la chute de la production s'est poursuivie (- 25 % en volume), le déficit budgétaire a atteint près de 15 % du PIB, l'inflation s'est poursuivie (avec un taux d'environ 25 % par mois) et le crédit inter-entreprises a explosé (passant de quelques dizaines de milliards de roubles en janvier 1992 à 3.200 milliards six mois plus tard).

Ce dernier point n'est qu'en apparence technique. Le développement de ces crédits a vidé de son contenu la politique de rigueur que le Gouvernement cherchait à mettre en oeuvre. Il s'inscrit, par ailleurs, dans la rivalité qui a marqué les rapports entre la Banque centrale, contrôlée par le Parlement, et le Gouvernement.

3. L'absence de consensus politique

En réalité, aucun consensus politique ne s'est formé autour du programme du Gouvernement, qui a suscité l'hostilité tant du Parlement que de la Banque centrale. Ceci a entraîné un décalage constant entre les intentions du Gouvernement et leur traduction législative. En outre, la nécessité de réaliser des compromis, donc des concessions, explique, par exemple, la reprise de l'inflation à partir de septembre 1992. En effet, la Banque centrale a continué à mener une politique de crédit très laxiste en faveur des entreprises et à financer le déficit budgétaire par la «*planche à billets*».

Cette situation est liée à la résistance des milieux économiques. Ceux-ci sont étroitement mêlés à la classe politique,

puisque nombre de dirigeants d'usines, de kolkhozes ou de sovkhoses ont été élus au Parlement en 1990, alors que le parti communiste continuait à assumer un rôle dirigeant.

Un conflit s'est développé entre les «monétaristes», assimilés au Gouvernement GAIDAR, et les «industrialistes», représentés par l'Union des industriels et des entrepreneurs, dirigée par M. VOJSKI. Cette dernière a obtenu, en décembre 1992, l'introduction au sein du Gouvernement d'un certain nombre de «praticiens» issus du monde industriel. Le nouveau premier ministre, M. TCHERNOMYRDINE, est l'une de ces personnalités.

B. TRANSITION OU DÉSORDRE ?

1. Une politique erratique

L'année 1993 est caractérisée par une succession de politiques tantôt laxistes, tantôt restrictives, et de résultats économiques évoluant de façon erratique.

Les premières décisions du Gouvernement remanié -notamment sur l'octroi de nouveaux crédits presque gratuits au secteur industriel- ont aggravé une situation qui était déjà critique, puisque la Russie frôlait l'hyperinflation (2.600 % en 1992).

Dans ce contexte, en mai 1993, le Gouvernement -cette fois, avec l'accord de la Banque centrale- a souhaité revenir à des politiques monétaire et budgétaire plus restrictives.

Celles-ci ont notamment permis de stabiliser la production et de rompre avec l'hyperinflation, tout en gardant cependant une inflation élevée (de l'ordre de 20 % par mois). Elles ont favorisé l'évolution positive de la balance commerciale.

Ces résultats, enregistrés à la fin du premier semestre 1993, se sont cependant révélés très fragiles. En outre, le déficit budgétaire est resté élevé -ceci d'autant plus qu'une part non négligeable des impôts ne sont pas levés-, l'investissement étranger est demeuré très modeste et les fuites de capitaux toujours considérables.

Au début de l'été, le rouble est devenu convertible. Le prêt d'1,5 milliard de dollars du Fonds monétaire international a permis de stabiliser son cours.

Le 24 juillet, la Banque centrale décide de retirer du marché les billets de banque émis avant 1993, dans le but d'une part, de lutter contre les trafics en tout genre et, d'autre part, de contraindre les anciennes Républiques de la zone rouble à cesser d'utiliser la «*planche à billets*», pratique qui alimente l'inflation en Russie. Moscou souhaite ainsi retrouver son monopole d'émission.

Cette réforme monétaire inattendue a ajouté à la confusion qui régnait à Moscou.

Au manque de visibilité de la politique économique s'ajoute la faiblesse des changements structurels.

2. Des changements structurels limités

Le changement structurel essentiel a touché la propriété des entreprises. Une classe d'entrepreneurs, le plus souvent issus de l'ancienne nomenklatura, et d'actionnaires (estimés à environ 10 % de la population) tend à se développer. Le secteur privé emploierait aujourd'hui 1/6^è de la population active.

La plupart des observateurs signalent une multitude de changements micro-économiques qui transforment la société russe en profondeur, alors que les mutations macro-économiques restent lentes et difficiles.

Par ailleurs, la reconversion de l'industrie -notamment du complexe militaro-industriel- a commencé, mais l'essentiel reste à faire. Le Gouvernement demeure, en effet, prudent en raison des conséquences sociales prévisibles des nécessaires mutations économiques.

Nombre de réformes en sont encore au stade embryonnaire ou connaissent des difficultés d'application (droit des faillites, réforme bancaire, réforme agraire, etc).

C'est dans ce contexte que la lutte entre le Gouvernement et le Parlement s'est intensifiée pour aboutir à une épreuve de force. Son dénouement a calmé les appréhensions occidentales, mais ses conséquences sont encore incertaines.

II. LES OBSTACLES POLITIQUES COMPROMETTENT LA RÉFORME ÉCONOMIQUE

A. LA LUTTE POUR LE POUVOIR : DU COMPROMIS À L'ÉPREUVE DE FORCE

1. La guérilla Gouvernement-Parlement...

Malgré la recherche de compromis successifs, la polarisation de la vie politique n'a fait que croître et a fait place, dans le courant de l'été dernier, à un affrontement entre le Président et son Gouvernement d'une part, et le Parlement, d'autre part. Celui-ci a fait obstruction à presque toutes les décisions du Gouvernement.

- Dans le domaine international : le Parlement s'est opposé au ministre des affaires étrangères et a adopté des positions ultra-nationalistes face aux voisins de la Russie ;

- Dans le domaine constitutionnel : le Parlement, favorable à un régime d'assemblée, a refusé tout compromis avec M. ELTSINE. Ce dernier défend un projet de constitution présidentielle, élaboré par une Assemblée constitutionnelle ;

- Dans le domaine économique : le Parlement a remis en cause le programme de privatisation ainsi que la limitation des activités des banques étrangères ;

- Dans le domaine budgétaire : le Parlement a voté, le 22 juillet dernier, une loi de finances qui double le déficit budgétaire par rapport au projet du Gouvernement, soit 25 % du produit national brut (PNB).

Quelques jours plus tard, le 6 août, le Gouvernement a réagi en présentant un programme allant dans le sens d'une plus grande austerité.

Celui-ci a prévu, d'ici la mi-1994, de réduire le déficit budgétaire de 8 à 10 % du PNB, d'enrayer le déclin de la production et de ramener l'inflation à un taux compris entre 5 et 7 % par mois.

Il a décidé, en outre, la poursuite du programme de privatisation, le secteur public ne devant plus représenter que 30 à 35 % du PIB en 1995.

Par ailleurs, le président ELTSINE a formulé le souhait de créer un Conseil de la Fédération. Il a soumis la Banque centrale à la tutelle du Gouvernement, suspendu (le 1er septembre) le vice-président, M. ROUTSKOÏ, passé à l'opposition, et nommé (le 17 septembre), M. GAÏDAR en tant que premier vice-premier ministre, montrant ainsi sa ferme volonté de poursuivre les réformes.

La marge de manoeuvre du président était, en réalité, étroite. La concurrence entre lois et oukazes ajoutait à la confusion. La crise atteignait son apogée. Les institutions étaient paralysées. Une solution devait être trouvée.

2. ... a connu des développements récents

C'est dans ce contexte que Boris ELTSINE décida de dissoudre le Parlement russe, le 21 septembre dernier. Dans le même temps, il annonçait la tenue d'élections législatives anticipées le 12 décembre 1993.

La Constitution -élaborée sous l'ordre ancien- ne lui accordait pas ce droit. Mais, ayant exprimé son souhait de remettre son propre mandat en jeu -en juin 1994-, le président a compté sur sa légitimité et sur sa popularité pour surmonter l'épreuve de force qu'il déclenchait.

Le Parlement réagit en suspendant M. ELTSINE. Le vice-président, M. ROUTSKOÏ, s'auto-proclama président de Russie.

Il est inutile de rappeler la suite des événements, si récents que chacun a gardé à l'esprit leur déroulement et leur dénouement dramatique.

L'opinion russe est restée pour l'essentiel passive face à l'épreuve de force où elle semble n'avoir vu qu'une péripétie supplémentaire de la vie politique agitée de la Fédération de Russie, sur le chemin difficile et douloureux d'une démocratie encore incertaine.

Certains ont reproché à M. ELTSINE de n'avoir pas agi plus tôt : soit après le putsch avorté d'août 1991, soit après son succès au référendum d'avril 1993. Grâce à l'appui de l'armée, il sort vainqueur

de l'épreuve de force qui l'opposait aux communistes. Mais cette deuxième victoire a fait couler du sang, elle se manifeste dans un contexte plus difficile qu'en 1991 et débouche sur un autoritarisme modéré exercé par le Président ELTSINE.

3. ... alors que s'affirment les revendications régionales

Les menaces que les pressions autonomistes font peser sur l'avenir de la Fédération de Russie constituent la principale préoccupation du président ELTSINE.

C'est pourquoi, il a proposé -en août dernier- la création d'un nouvel organe législatif : le Conseil de la Fédération, qui permettrait aux 88 Républiques autonomes, régions ou territoires de la Fédération, «de parler d'une seule voix».

Il a également prôné une répartition plus équilibrée des pouvoirs entre Moscou et les provinces, reconnaissant à ces dernières davantage d'autonomie, tout en les mettant cependant en garde contre toute velleité d'indépendance.

Le danger est réel. De nombreuses régions affirment leur volonté d'émancipation. Après la Tchétchénie et le Tatarstan, l'Oural et la Sibérie semblent tentées par l'aventure, à laquelle les incite l'affaiblissement du pouvoir central. Quant aux régions, elles exigent des droits économiques identiques à ceux des Républiques autonomes. **Aussi, la Fédération de Russie est-elle menacée de se transformer en une Confédération.**

Cette tendance se heurte toutefois aux liens économiques encore solides qui lient les régions à Moscou. L'ancien espace économique ne s'est pas complètement désintégré et le «centre» conserve des cartes.

L'attitude des régions sera fondamentale pour l'avenir de la Russie. Au cours du récent conflit, la majorité de leurs exécutifs se seraient ralliés au Président ELTSINE -appui qu'ils ont probablement négocié sous forme de concessions supplémentaires pour leur autonomie-, tandis qu'une majorité de soviets auraient soutenu le Parlement. Aussi, le président a-t-il demandé à ces derniers de s'autodissoudre et d'organiser des élections au niveau régional.

B. L'ÉVOLUTION INCERTAINE D'UNE SOCIÉTÉ EN PLEINE MUTATION

La conjonction d'une société en pleine mutation et d'une situation économique très fragile pourraient accroître les tensions sociales et peser sur le débat politique et la poursuite des réformes.

1. Un chômage refoulé

Contrairement à d'autres pays de l'Est, la Russie n'est, pour l'instant, pas confrontée à l'explosion du chômage. Celui-ci ne s'élève qu'à environ 1 % de la population active.

Ceci s'explique par le fait que la majeure partie des entreprises, profitant d'une politique monétaire le plus souvent laxiste se sont endettées pour maintenir leur activité. Elles ont ainsi continué à assurer le salaire et la protection sociale de leurs employés. Mais la reconversion de l'outil industriel et la mise en oeuvre du programme de privatisation aura inéluctablement un impact négatif sur l'emploi.

2. Le fléau de la corruption et des mafias

La corruption ronge, tous les rouages de l'économie et de la société russes.

Elle s'accompagne d'une grave crise morale et d'un déchaînement de la délinquance sous toutes ses formes.

Le ministère de l'Intérieur de la Fédération de Russie estime que la criminalité a augmenté de 30 à 35 % par an au cours des trois dernières années. Cambriolages, contrebande, vols de biens d'Etat et fraudes fiscales sont en nette recrudescence.

Une partie non négligeable des délits sont l'oeuvre de la mafia, sachant que ce terme recouvre plusieurs phénomènes :

en premier lieu, les bandes criminelles organisées (environ 2.000), rivales ou non, qui se partagent le pays et seraient

parvenues à infiltrer l'administration et le milieu des affaires. Elles concentrent l'essentiel de leur activité sur le détournement des produits alimentaires ;

- en second lieu, les groupes proches de l'ancien appareil, versés dans la délinquance économique, grâce notamment aux détournements des biens d'État. Ils ne disposaient pas jadis de la faculté de dépenser leur argent. Ces sommes dormantes sont aujourd'hui investies, notamment dans la privatisation des biens publics.

Il faut souligner également le fléau que constitue le trafic de la drogue, alimenté par les Républiques d'Asie centrale, et qui gagne toute la Russie.

La délinquance a pris une ampleur qui menace l'État tout entier.

3. Trois scénarios pour l'avenir

Le dénouement de la crise à l'avantage de M. Boris ELTSINE lève une hypothèque de taille. Pour autant, l'avenir de la Russie reste incertain.

M. Egor GAÏDAR, nouveau vice-premier ministre, a récemment envisagé, sans excès d'optimisme, trois scénarios possibles pour la Russie (1).

Première hypothèse : *«un retour au modèle socialiste d'organisation de la société, avec un regain de répression politique et une tension des relations extérieures».*

Seconde hypothèse, qu'il estime la plus vraisemblable : *«la charge d'un État coûteux dans une économie de marché à forte inflation précipite le pays dans une crise budgétaire chronique et accuse les inégalités sociales», avec le «risque réel d'une évolution nationale-socialiste».* Ce schéma réduirait *«à zéro les chances de stabilité du développement démocratique du pays».*

Troisième hypothèse envisagée par M. GAÏDAR, la plus optimiste, exigeant une situation politique stable : *«la Russie opérerait un passage vers une modeste économie de marché, avec des*

(1) Revue «*Courrier international*» - n° 153 7/10 octobre 1993.

ressources naturelles abondantes et une main-d'œuvre peu coûteuse. M. GAÏDAR estime que *«la position de l'Occident envers la Russie, et son influence sur les scénarios possibles, est une question primordiale».*

En effet, plus que jamais, la Russie a besoin du soutien des pays occidentaux.

III. LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE : UN PRUDENT RÉVEIL.

Pragmatique, la politique étrangère de la Russie tente de concilier exigence démocratique et prise en compte des intérêts nationaux. Outre le développement des échanges avec l'Asie, ses principales orientations peuvent être ainsi résumées : priorité à l'*«étranger proche»*, regain d'intérêt pour les anciens satellites et rapprochement avec l'Occident .

A LA CEI - ENTRE L'ÉCLATEMENT ET L'INTEGRATION

La Russie s'intéresse par priorité à l'ancien espace soviétique.

La présence de 25 millions de Russes dans les États issus de l'ex-URSS permet à la Russie de s'impliquer dans les crises périphériques où elle estime ses intérêts en jeu, par crainte notamment d'une extension du processus de dislocation de la Fédération.

Parallèlement, elle tente de resserrer les liens tissés au sein de la Communauté d'États indépendants (CEI). Elle invoque l'aggravation de la crise économique -accentuée par la rupture des courants traditionnels d'échange- et le vide de sécurité dans l'ex-espace soviétique.

Afin de reconstituer un ensemble cohérent, Moscou multiplie les initiatives, tels que le projet d'union économique et l'institutionnalisation de la CEI au printemps dernier.

La Russie use également de pressions économiques pour inciter les Républiques de l'ex-URSS à revenir dans le giron de la CEI. Les menaces récurrentes de suspension des livraisons de pétrole et l'accord, signé le 8 septembre dernier par un certain nombre d'entre

elles pour mettre en place une nouvelle zone rouble dont la Russie est le pivot, en sont les principales illustrations.

B. LES ANCIENS SATELLITES : UN MALAISE DIFFICILE À DISSIPER

En dépit du règlement de lourds contentieux historiques avec les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), la Russie semble éprouver de grandes difficultés à rétablir les courants d'échanges rompus après la disparition du CAEM.

Il est vrai que ces pays continuent souvent à la percevoir comme une menace pour leur souveraineté et préfèrent se tourner vers l'Occident.

C. L'OCCIDENT : UN RAPPROCHEMENT RECHERCHÉ

L'Occident occupe une place centrale dans la politique étrangère de la Russie. Cette dernière la considère comme un modèle social. Par ailleurs, elle estime que les réformes économiques en cours ne pourront aboutir sans un soutien important de l'Occident au financement des réformes.

1. L'Occident «condamné» à aider

Dans ses relations avec l'Occident, la Russie tente de faire de ses faiblesses une force. Le caractère chaotique qui caractérise son évolution et les menaces qui pèsent sur son avenir dissuadent les investisseurs étrangers, mais incitent les pays occidentaux à l'aider. Au cours des événements récents, ils ont réaffirmé leur soutien au président Eltsine -ainsi qu'au processus de démocratisation et de libéralisation économique- et se sont remobilisés pour tenter de concrétiser les promesses d'aide qui, bien souvent, n'avaient pas dépassé le stade d'engagements verbaux.

A Tokyo, en juillet dernier, le groupe des sept pays les plus industrialisés a décidé d'accorder un premier soutien de 4,1 milliards de dollars (d'ici fin 1994) à la stabilisation économique

du pays. A ce jour, seule une tranche de 1,5 milliard a été débloquée par le Fonds monétaire international, une seconde pouvant l'être dans les prochaines semaines.

Le second volet de l'aide financière porte sur un montant total de 43,4 milliards de dollars. Il comprend un programme de stabilisation (10,1 milliards), un programme de réformes structurelles (14,2 milliards) et un rééchelonnement de la dette publique (15 milliards).

S'agissant de la dette contractée par la Russie auprès des banques commerciales, on évoque la possibilité d'une *«période de grâce»* de cinq ans et d'un rééchelonnement sur dix ans, à condition que soient apurés, d'ici fin 1993, 500 millions de dollars d'arriérés d'intérêts, ce à quoi la Russie semble s'être engagée.

Outre cette aide financière, la Russie réclame des Occidentaux qu'ils ouvrent davantage leurs marchés aux produits russes. La Communauté européenne est particulièrement visée par cette demande.

2. Le partenariat avec la Communauté européenne

Il faut souligner que les pays européens, principaux bailleurs de fonds (au travers des aides bilatérales, du programme communautaire d'assistance technique TACIS et via les organisations internationales), ont tenu la quasi-totalité de leurs engagements, tandis que les Etats-Unis n'ont honoré les leurs qu'à concurrence de 13 %, et le Japon d'à peine 10 %.

Le problème de l'accès aux marchés européens s'avère plus délicat. Il faut rappeler, par exemple, que l'explosion des importations d'aluminium en provenance de la Russie, et plus généralement de la CEI, a largement contribué à l'effondrement des cours des deux dernières années. Dans ces conditions, il aurait sans doute été difficile pour la Communauté de ne pas limiter ses importations, comme elle a décidé de le faire pour une période de six mois (d'août à novembre 1993).

Plus généralement, la Russie dénonce l'attitude discriminatoire de la Communauté à son égard. Elle souhaite la conclusion d'un accord de partenariat plus ambitieux que ceux déjà élaborés pour les PECO et craint sa mise à l'écart d'un ensemble européen élargi.

3. Les relations bilatérales : des résultats décevants

La France est le troisième fournisseur de céréales de la Russie, à qui elle vend aussi un nombre croissant de produits de luxe.

En dépit d'une croissance des exportations de 37,4 % en 1992, le solde de sa balance commerciale avec la Russie demeure cependant déficitaire (à - 5,2 milliards de francs).

Les résultats s'avèrent dans l'ensemble décevants et il semble que le dispositif français de soutien aux exportations vers la Russie présente des imperfections qui nuit à leur développement.

En effet, l'essentiel des financements prend la forme de crédit export à court terme, dont les modalités apparaissent insatisfaisantes aux autorités russes.

Par ailleurs, la France devrait -comme certains de ses partenaires européens- développer les négociations directes avec les Républiques, les régions, voire les entreprises, qui détiennent des moyens autonomes en matière de commerce extérieur.

Enfin, les investissements français en Russie sont rares. A l'exception des Ciments français, aucun investissement important n'a été réalisé en 1992. Il est vrai que les autorités russes sont partiellement responsables de cet attentisme.

CHAPITRE IV

I. Ukraine : une situation critique

Pays de culture très ancienne, berceau historique de la Russie, l'Ukraine, en déclarant son indépendance -confirmée par référendum par plus de 90 % des voix en décembre 1991- a sonné le glas de l'Union soviétique.

L'élite en place reste composée d'anciens cadres communistes, qui se sont parés de l'idéologie nationaliste pour conserver le pouvoir et reporter à plus tard les réformes essentielles.

Mais deux ans après son indépendance, l'Ukraine se trouve dans une situation critique.

Elle traverse une crise à la fois économique, sociale et politique et se voit confrontée à de multiples problèmes dont la solution lui échappe de plus en plus. En effet, son extrême dépendance économique à l'égard de la Russie la place dans une situation préoccupante.

I. UNE TRIPLE CRISE

A. CRISE ÉCONOMIQUE

En dépit d'un potentiel important, l'Ukraine connaît une situation économique qui peut être qualifiée de dramatique, dans un contexte de réformes embryonnaires.

1. Un potentiel économique important

L'Ukraine dispose d'un potentiel économique important avec des sols agricoles très riches -le fameux tchernoziom-, de nombreuses ressources naturelles (30 % des réserves de fer de l'ex-URSS, 80 % du manganèse, 30 % du charbon...), d'un potentiel d'énergie électrique élevé et d'une population de près de 52 millions d'habitants. Elle occupe, en outre, une position géopolitique très favorable. Elle est baignée au sud par la mer Noire et le Dniepr, son plus grand fleuve, est une voie de communication traditionnelle. Trait d'union entre l'Orient et l'Occident, 80 % des exportations russes transitent sur son territoire.

En dépit de ses richesses et de son potentiel économique, l'Ukraine ne disposait, avant 1991, que d'un niveau de vie inférieur au niveau de vie moyen de l'Union soviétique.

Cette situation leur a donné le sentiment que l'agriculture et l'industrie ukrainiennes travaillaient, non pour le bien-être de leur peuple, mais pour les besoins de l'empire. Ce constat a joué un rôle moteur dans la dynamique de l'indépendance.

Force est de constater, cependant que cette dernière ne lui a pas, pour l'instant, permis d'améliorer la situation et que l'Ukraine s'est, au contraire, enfoncée dans une grave crise économique.

2. Une situation économique catastrophique

En deux ans, la situation économique de l'Ukraine s'est considérablement détériorée et aujourd'hui, contre toute attente de sa part, la Russie a pris de l'avance sur elle.

Le taux d'inflation, pour 1992, est évalué entre 2.000 et 2.500 % en Ukraine, contre 1.200 % en Russie, 1.400 % en Biélorussie et 1.500 % en Géorgie. Au premier semestre 1993, les prix à la consommation ont augmenté de 50 % par mois en moyenne.

Fin mai 1993, le cours du dollar était de 3.300 karbovanets ukrainiens, 1.024 roubles russes, 1.150 roubles géorgiens et 1.200 roubles biélorusses.

La dégradation de la situation s'est encore accélérée dans le courant de l'été dernier avec une hausse des prix vertigineuse et une monnaie qui poursuit sa chute libre. En définitive, durant le premier semestre 1993, celle-ci aura baissé de 250 % par rapport au dollar et de 188 % par rapport au rouble.

En juillet 1993, le salaire moyen était estimé à 4,6 dollars en Ukraine contre 16 dollars en Russie. Le niveau de vie des Ukrainiens serait en moyenne de 15 à 20 % inférieur à celui des Russes et ils restent confrontés à certaines pénuries endémiques.

En 1992, le produit intérieur brut ukrainien a diminué de 15 %. La chute de la production a été forte, notamment dans les secteurs industriels traditionnels (jusqu'à - 50 % dans la filière acier). Néanmoins, la production aurait vu sa chute se ralentir à - 5,2 % pendant cette période, contre - 15,3 % durant le premier trimestre 1992.

En outre, au cours du premier trimestre 1993, la productivité du travail a baissé de 8 % par rapport à la même période de l'année précédente.

L'Ukraine se trouve, par ailleurs, confrontée à un déficit budgétaire élevé et à une relative pénurie de produits énergétiques livrés avec une réticence croissante par la Russie, qui détient une créance sur l'Ukraine évaluée à 32 milliards de dollars pour les années 1992 et 1993.

Par son ampleur, cette crise économique est sans précédent.

3. Des réformes embryonnaires

Cette situation désastreuse s'explique partiellement par le fait que les nécessaires réformes n'ont pas été réellement engagées.

● Le plan de stabilisation économique

Le 2 février 1993, M. Léonid KOUTCHMA, nommé premier ministre le 1er octobre 1992, a présenté un plan d'action destiné à stabiliser l'économie ukrainienne.

La mise en oeuvre de ce plan n'a toutefois pas donné les résultats espérés dans la mesure, notamment, où :

- l'hyperinflation s'est poursuivie. Comme en Russie, elle a pour cause principale une politique monétaire laxiste, menée par une Banque centrale sous la tutelle du Parlement ;

- les subventions aux entreprises déficitaires ont été maintenues.

● Les réformes structurelles

Les réformes structurelles n'ont pas été menées à bien.

- Le déficit budgétaire n'est pas contrôlé, alors qu'il était prévu de le ramener de 36 % du PNB en 1992 à 6 % fin 1993. Il semble qu'il pourrait, en réalité, atteindre 20 % du PNB cette année.

- Par ailleurs, la tentative de désindexation des salaires par rapport aux prix a échoué.

- S'agissant de la privatisation des entreprises et des terres, que le Gouvernement souhaitait encourager, seules quelques petites privatisations industrielles et agricoles ont été effectivement engagées. La production privée ne représente ainsi qu'environ 3 % du commerce extérieur de l'Ukraine. On évalue à seulement 3 %, soit 2.000 personnes, les exploitants agricoles travaillant pour leur propre compte.

Votre délégation s'est intéressée tout particulièrement à la situation de l'agriculture ukrainienne. Organisée en kolkhozes (27.000 environ) et sovkhoses (2.500), elle est surtout spécialisée dans les céréales, les betteraves et le tournesol. Elle enregistre un rendement égal au tiers de celui de la France.

Le kolkhosien étant dépendant de l'administration de son kolkhoze, quasiment de sa naissance à sa mort, il est difficile de substituer à cette organisation un autre mode de propriété et d'exploitation des terres . En réalité, c'est toute l'organisation de la société et des infrastructures qu'il conviendrait de revoir et de financer (système de santé, de retraite, crèches, écoles, etc...).

Si la réalité juridique a évolué, puisque des lois sur la propriété et sur l'exploitation privées de la terre ont été élaborées, le système n'a, en réalité, que peu changé.

- La création d'une monnaie ukrainienne s'avère être un échec. Une monnaie provisoire a été introduite à l'issue de la décision russe, de juillet 1992, de réglementer les paiements internes à la CEE. A ces karbovanets, appelé aussi coupons, devait se substituer une nouvelle monnaie nationale : la grivna. Ceci s'est révélé impossible en raison de la chute vertigineuse de la valeur du coupon.

B. CRISE SOCIALE

En juin 1993, l'Ukraine a connu sa grève la plus dure depuis l'indépendance. Initiée par les mineurs du bassin houiller du Donbass, partie la plus russifiée du pays, elle a explosé pour des raisons au départ largement économiques.

En effet, les prix ayant augmenté de 600 % en moyenne au début du mois de juin, les mineurs ont exigé l'indexation de leurs salaires sur les prix. Ils ont d'ailleurs obtenu satisfaction sur ce point. On voit mal dans ces conditions comment il serait possible de briser la spirale inflationniste.

Mais cette grève a rapidement pris un tour très politique, les mineurs allant jusqu'à réclamer la démission du Président et du Gouvernement. Elle a exprimé leur condamnation d'un pouvoir politique qu'ils estiment à la fois corrompu et incapable de dégager de claires perspectives pour l'Ukraine ainsi que leur dénonciation d'une mafia omniprésente. La séparation avec la Russie fait craindre aux régions orientales d'Ukraine que l'indépendance ne détruise le tissu industriel.

La crise sociale a aggravé la crise politique.

C. CRISE POLITIQUE

Cette dernière s'est exacerbée ces derniers mois entre le Président de la République, M. Léonid KRAVTCHOUK, et le Parlement Ukrainien.

Le Président, ancien membre influent du parti communiste rallié aux thèses occidentales, élu au suffrage universel en décembre 1991 par 61,5 % des voix, avait suscité l'adhésion en défendant des thèmes nationalistes.

Elu en 1990, le Parlement est, lui aussi, composé aux 2/3 de membres de l'ancien parti communiste ou apparentés.

La dégradation de la situation économique, a, malgré le ciment de l'idée nationale, ébranlé le consensus initial. Elle débouche aujourd'hui sur une grave crise politique.

A la fin du mois de mai 1993, le Parlement a refusé de proroger les pouvoirs spéciaux du Premier ministre, accordés pour lui permettre de redresser l'économie.

Le Président de la République a alors décrété, pour revenir aussitôt sur sa décision, qu'il dirigerait lui-même le Gouvernement. Le Parlement s'est opposé à cette décision qui a, de plus, divisé et affaibli l'exécutif.

C'est dans ce contexte qu'est intervenue la grève et la demande, par les mineurs, d'une démission du Président et du Gouvernement.

Le Parlement a alors décidé d'organiser, le 26 septembre 1993, un référendum de confiance au Président et au Parlement. Mais il en a aussitôt remis en cause le principe en faisant valoir son caractère inconstitutionnel.

L'évolution récente des négociations avec la Russie, qui s'est traduite par une double concession de l'Ukraine -la promesse de la remise de ses ogives nucléaires et la cession de sa part de la flotte de la Mer noire- a aggravé la crise. L'Ukraine est aujourd'hui menacée d'un vide au sommet de l'Etat.

En effet, le Parlement a accepté -le 21 septembre dernier- la démission du Premier Ministre, M KOUTCHMA. Quant au Président de la République, M. KRAVTCHOUK, il pourrait être destitué par le Parlement, qui l'accuse d'avoir trahi les intérêts de son pays.

A dire vrai, l'ampleur de la crise économique et l'importance des liens qui unissent encore les deux pays, lui laissaient-ils une alternative ? La réponse est très certainement négative.

II. L'INDÉPENDANCE DANS L'INTERDÉPENDANCE

Dépendance économique et lourd contentieux à l'égard de la Russie, mettent l'Ukraine en position de faiblesse dans ses négociations avec elle.

Son souci de ne pas être prisonnière de cette relation déséquilibrée, et sa crainte d'un retour brutal de l'impérialisme russe, poussent l'Ukraine à se tourner vers l'Occident.

A. UNE ÉCONOMIE VASSALISÉE

1. La dépendance commerciale et énergétique

L'Ukraine a subi les conséquences de la désintégration de l'URSS et de la dégradation de ses relations avec la Russie, vers laquelle étaient orientée 70 % de son économie. Elle est inextricablement dépendante de la Russie, tant pour ses achats que pour ses ventes. Ceci d'autant plus que, dans le cadre de l'ex-Union soviétique, son économie a été spécialisée dans trois secteurs principaux : l'industrie lourde (avec 42 % de celle de l'ex-URSS), la mécanique lourde (surtout l'industrie de défense) et l'industrie agro-alimentaire.

Il s'ensuit que la reconversion d'une grande partie des usines ukrainiennes, notamment celles du complexe militaro-industriel, est à la fois indispensable et extrêmement difficile à mener à bien.

Parallèlement, l'Ukraine tente de réorienter progressivement son commerce extérieur vers les pays d'Europe centrale et orientale, la Chine et le Moyen-Orient.

La Russie est son fournisseur presque exclusif de gaz (60 %) et de pétrole (90 %).

Jusqu'au second semestre 1992, l'Ukraine pouvait acheter à crédit à la Russie un pétrole bon marché, tant pour sa consommation interne que pour l'exportation. Elle s'assurait ainsi une importante source de devises.

Depuis cette date, la Russie a fortement relevé les prix de l'énergie qu'elle vend à l'Ukraine, et plus généralement aux Républiques n'adhérant pas à la zone rouble, et elle ambitionne de les aligner sur les cours mondiaux à compter du 1er janvier 1994.

De plus, la Russie a réduit ses livraisons de pétrole à l'Ukraine à plusieurs reprises. Ainsi, en 1993, les livraisons de pétrole brut sont soumises à un quota réduit aux 2/3 de celui de l'année précédente.

Cette dépendance énergétique est aussi technique. Les infrastructures sont, en effet, destinées à recevoir du pétrole de la qualité du pétrole russe, ce qui complique les tentatives des autorités ukrainiennes pour diversifier leurs sources d'approvisionnement.

L'Ukraine est donc tributaire du bon vouloir de la Russie, d'autant qu'elle a contracté une dette importante à l'égard de cette dernière.

2. Une lourde dette

La conjugaison de la hausse vertigineuse des prix de l'énergie, de la chute du cours de la monnaie de l'Ukraine et de la dégradation de son commerce extérieur (d'autant qu'elle n'a pas pu augmenter sensiblement le prix de ses exportations) ont favorisé le développement d'un endettement devenu très lourd.

Sa dette à l'égard de la Russie s'est élevée à 700 milliards de roubles en 1992. En outre, celle-ci vient de lui accorder un nouveau crédit de 250 milliards de roubles.

Au total, on estime à environ 2 milliards de dollars par an le rythme de l'endettement de l'Ukraine à l'égard de l'ensemble de ses débiteurs.

La Russie, en durcissant sa position en matière d'octroi de crédits et d'application des règles du commerce international, tire les

conséquences de l'indépendance de l'Ukraine, tout en faisant pression sur une économie étroitement imbriquée à la sienne.

Il ne faut, par ailleurs, pas oublier le contentieux russo-ukrainien sur le partage des dettes de l'ancien empire soviétique.

B. UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DOMINÉE PAR LES DIFFICILES RELATIONS AVEC LA RUSSIE

Les autorités ukrainiennes ont consacré beaucoup d'énergie à l'affirmation de l'indépendance de leur pays et à la lutte contre une tendance, semble-t-il inexorable, vers un déséquilibre croissant de ses relations avec la Russie.

Sur le plan diplomatique, la confrontation entre les deux pays s'est déroulée sur deux terrains principaux : l'armement nucléaire et la flotte de la mer noire.

Plus ou moins boudée sur le plan international et asphyxiée économiquement, l'Ukraine s'est trouvée contrainte de faire des concessions majeures sur ces deux dossiers essentiels, au cours du sommet russo-ukrainien qui s'est déroulé, en Crimée, le 3 septembre 1993. On peut se demander si l'Ukraine n'est pas irrémédiablement attirée dans le giron russe.

1. L'armement nucléaire

Troisième puissance nucléaire du monde, l'Ukraine a revendiqué la propriété de l'armement nucléaire de l'ex-URSS présent sur son sol.

Après s'être engagée à dé-nucléariser son territoire, elle a - par la voie de son premier ministre- déclaré qu'elle renoncerait à la ratification du traité de non prolifération (TNP) tant qu'elle n'obtiendrait pas de compensation financière et d'aide au démantèlement des ogives nucléaires, ainsi que des garanties de sécurité. Dans ces conditions, les accords de désarmement stratégiques -START 1 et START 2- signés en 1991 par les États-Unis et l'URSS, ne pouvaient être mis en oeuvre.

Mais le 3 septembre dernier, M. KRAV'TCHOUK, cédant aux pressions, tant russes qu'occidentales, faisait des concessions

majeures en acceptant le principe d'un démantèlement et d'un transfert en Russie des ogives des fusées nucléaires déployées sur son territoire.

En contrepartie, la Russie ferait droit aux revendications de l'Ukraine qui souhaite récupérer les matières fissiles contenues dans les têtes nucléaires, notamment l'uranium non enrichi qu'elle destine à ses centrales nucléaires civiles.

En outre, l'Ukraine maintiendrait ses demandes de compensation financière aux pays occidentaux.

Il reste à savoir si ces engagements seront tenus.

2. La flotte de la Mer Noire et la Crimée

La Crimée accueille sur son territoire la principale base militaire de l'ex-URSS en Mer Noire.

Le 3 août 1992, l'accord de Yalta a conclu au principe du partage de la flotte de la Mer Noire entre la Russie et l'Ukraine, qui resterait sous commandement conjoint pendant une période transitoire de trois ans. Il va sans dire que les négociations pour la mise en oeuvre de cet accord de principe furent extrêmement difficiles.

Elles se sont soldées, le 3 septembre dernier, par une sorte de troc : la Russie a proposé à l'Ukraine de lui racheter sa part de la flotte, au titre du remboursement de sa dette.

En revanche, la question des bases maritimes, en réalité plus délicate que celle de la flotte, n'a pas été réglée.

On se souvient qu'en 1954, KROUTCHEV avait attribué la Crimée, auparavant territoire russe, à l'Ukraine. Celle-ci, animée de certaines velléités d'indépendance, a fait par ailleurs l'objet de revendications territoriales de la part du Parlement russe en mai 1993.

3. Vers un retour dans le giron russe ?

Fragile et dépendante, l'Ukraine a donc dû faire des concessions majeures de principe dans deux domaines essentiels pour sa souveraineté. Les accords ainsi conclus doivent cependant être ratifiés par les Parlements des deux pays. Cette ratification s'annonce difficile à Kiev, où le Parlement les a qualifiés de « diktat économique » imposé par la Russie.

Mais on peut se demander si l'Ukraine a véritablement les moyens de son indépendance. Il semble qu'au plan économique, celle-ci soit une gageure. Jusqu'où la Russie usera-t-elle de ses armes économiques ? L'Ukraine finira-t-elle, comme d'autres Républiques, par adhérer à la zone rouble et donc à se soumettre à la politique monétaire de la Fédération de Russie ?

La majorité des responsables ukrainiens rencontrés par votre délégation s'accordaient à penser qu'un rapprochement avec la Russie était inévitable, voire souhaitable. L'idée d'une union économique entre pays slaves (Russie, Ukraine et Biélorussie) semble faire son chemin.

L'indépendance politique de l'Ukraine ne serait pas forcément menacée pour autant. Dans tous les cas, un rapprochement économique avec la Russie apparaît seul de nature à permettre une amélioration de la situation de l'Ukraine. Cette dernière devra parallèlement mener des réformes en profondeur. Une autre de ses tâches essentielles réside dans la mise en place d'un véritable Etat démocratique et d'une administration efficace.

L'Occident se doit d'aider l'Ukraine dans cette voie difficile.

C. L'UKRAINE REGARDE ÉGALEMENT VERS L'OCCIDENT

1. L'Ukraine cherche de nouveaux partenaires

L'Ukraine cherche à s'arrimer à l'Europe occidentale et à trouver sa place sur la scène internationale. Elle s'est montrée déçue

du fait que l'intérêt porté à la région par les pays occidentaux était centré sur la Russie.

Le progrès de l'économie ukrainienne et la nécessaire reconversion de son industrie passeront par l'importation de technologies et de biens d'équipement occidentaux. Or, le faible niveau de ses exportations vers l'Occident et, par conséquent, de ses devises, pose le problème du financement des importants investissements qu'elle devra réaliser.

A l'heure actuelle, les investissements étrangers restent modestes et portent sur des opérations de petite taille. Ainsi, de mars 1992 à mars 1993, ils n'ont atteint -selon des sources officielles ukrainiennes- que un milliard de dollars. Seuls 6 % des accords ont dépassé un million de dollars.

En réalité, l'heure est à la prudence et aux investissements de court terme pour les entreprises étrangères.

L'Ukraine bénéficie davantage de l'aide d'organisations internationales qui estiment que sa situation géo-politique justifie que l'Occident la soutienne activement dans une politique de réforme plus ambitieuse.

C'est ainsi que ce pays reçoit des crédits du Fonds monétaire international mais aussi le soutien de la Banque européenne de reconstruction et de développement.

Elle bénéficie, par ailleurs, du programme européen d'assistance technique (TACIS). 28 millions d'écus ont été engagés à ce titre en 1991 et 99 millions d'écus l'ont été en 1992. Ces sommes sont principalement consacrées à la sûreté nucléaire, au conseil aux entreprises et à la privatisation, à la production et à la distribution de produits alimentaires, etc...

L'Ukraine réclame, en outre, un accès plus large au marché européen et elle souhaiterait conclure un accord de partenariat et de coopération avec la Communauté européenne. Des négociations dans ce sens ont démarré en mars 1993.

Il ne faut cependant pas oublier que les produits qu'elle pourrait exporter concernent des secteurs sensibles pour la CEE, tels que la sidérurgie ou le textile.

Le secteur qui mobilise le plus d'assistance technique et de capitaux est, bien entendu, celui de la sûreté nucléaire.

La France est d'ailleurs active dans ce domaine. En effet, dans le cadre du programme d'assistance technique de la

Communauté européenne à l'ex-URSS (TACIS), Electricité de France a été chargée de mettre en oeuvre des mesures d'amélioration de la sûreté de la centrale nucléaire de Rovno.

2. Des relations bilatérales modestes

S'agissant des relations financières, les crédits de coopération culturelle, scientifique et technique consacrés par la France à l'Ukraine ne s'élèvent qu'à environ 6 % des sommes destinées aux pays de l'Est (soit 18 millions de francs).

S'y ajoutent cependant d'une part, une ligne de crédit de 500 millions de francs accordée en 1992 pour l'achat de biens d'équipement et de produits industriels et, d'autre part, des dons du Trésor.

L'essentiel de ces dons concerne la sûreté nucléaire : un projet de don de 15 millions de francs pour une étude préalable à la construction d'un nouveau sarcophage pour T'chernobyl et un don de 5,5 millions de francs pour l'achat de deux simulateurs de commande de centrale nucléaire.

D'autres dons sont destinés à la mise en place d'une bourse des valeurs et à l'étude d'une réorganisation du réseau ferroviaire.

Les relations commerciales entre les deux pays sont extrêmement limitées. L'enveloppe de crédits à moyen terme garantis par la COFACE s'élevait à 500 millions de francs en 1992. Cette même année, les exportations de la France vers l'Ukraine n'ont représenté que 411 millions de francs et ses importations en provenance de ce pays ont atteint 1,06 milliard de francs.

Les entreprises françaises n'en sont pas moins présentes dans la filière sucre, la fabrication de médicaments, les télécommunications, le contrôle aérien. En outre, Bouygues participera à la construction du nouvel aéroport international de Kiev et Campenon Bernard SGE est lauréat du concours international pour le démantèlement de la centrale nucléaire de T'chernobyl.

Il faut se féliciter du préjugé favorable dont bénéficie la France en Ukraine, lié au soutien qu'elle lui a apporté dans sa marche vers l'indépendance ainsi qu'à l'implantation rapide de représentations françaises à Kiev.

Au total, les relations bilatérales restent modestes. Leur développement reste incertain au moment où le problème fondamental que pose l'Ukraine concerne sa capacité à sauvegarder son indépendance.

*

* * *

La situation des pays étudiés est certes globalement assez mauvaise mais, ainsi que le souligne Mme Hélène Carrère d'Encausse (1) : *« il ne faut jamais oublier qu'elle était catastrophique et que c'est précisément pour cette raison que le communisme s'est effondré. La victoire a lieu dans le désastre, mais ça n'est pas la victoire qui a entraîné le désastre »*.

En outre, l'année 1993 a enregistré certains résultats positifs -en Pologne, notamment- donc des raisons de croire dans le bien fondé des orientations suivies.

Dans tous les pays visités, les économies restent vulnérables, mais certaines transformations paraissent irréversibles.

La désintégration du système communiste n'est cependant pas arrivée à son terme dans l'ancien bloc de l'Est.

Sa poursuite donne lieu à un processus de complète recomposition de la géographie politique européenne.

(1) *Entretien avec Mme Helene Carrere d'Encausse dans « France catholique » n° 2382 - 18 décembre 1992.*

CONTRIBUTION DE M Louis MINETTI

* * *

J'approuve les constats économiques et sociaux formulés dans le présent rapport d'information .

On peut cependant avoir des divergences sur quelques conclusions ou paragraphes politiques, voire philosophiques. A propos des événements de Moscou, on peut tout aussi valablement écrire : «dénouement de l'épreuve de force» que «coup d'Etat militaire que j'avais préparé de longue date», comme l'a suggéré le Président ELTSINE à différents journaux allemands. La formule «retour des néo-communistes» pose une autre question. Je rappelle qu'au retour de la précédente mission, en 1990, j'avais écrit divers articles de presse, dont un paru dans le Journal «l'Humanité» dans lesquels, en substance, je demandais : «où sont les communistes ?» et répondais : «je n'en ai pas vu.» Je me distancie donc de toute référence étrangère ou de «Marxisme-Léninisme» faisant l'amalgame avec mon appartenance au Parti communiste français.

Par ailleurs, l'expression «économie de marché» est à la fois ambiguë et plus riche de sens à mes yeux. De l'histoire millénaire des premiers échanges à nos économies contemporaines très contrastées, on trouve une immense palette. Toute la question réside dans le tri du grain des choses et de la paille des mots, dans cette formule passe-partout «économie de marché».

A N N E X E S

ANNEXE 1

COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION

La délégation de la Commission des Affaires économiques et du Plan se composait de dix sénateurs :

- M. Jean François-Poncet, Sénateur du Lot-et-Garonne, président de la commission et membre du groupe du Rassemblement démocratique et européen, qui conduisait la mission ;

- M. William Chervy, Sénateur de la Creuse, membre du groupe socialiste ;

- M. Michel Doublet, Sénateur de la Charente-Maritime, membre du groupe du Rassemblement pour la République ;

- M. Aubert Garcia, Sénateur du Gers, membre du groupe socialiste ;

- M. Jean Huchon, Sénateur du Maine-et-Loire, vice-président de la commission et membre du groupe de l'Union centriste ;

- M. Louis Mercier, Sénateur de la Loire, membre du groupe de l'Union centriste ;

- M. Louis Minetti, Sénateur des Bouches-du-Rhône, secrétaire de la commission et membre du groupe communiste ;

- M. Joseph Ostermann, Sénateur du Bas-Rhin, membre du groupe du Rassemblement pour la République ;

- M. Henri Revol, Sénateur de la Côte d'Or, vice-président de la commission et membre du groupe des Républicains indépendants ;

- M. Jean Roger, Sénateur du Tarn-et-Garonne, membre du groupe du Rassemblement démocratique et européen.

ANNEXE 2

AUDITIONS PRÉALABLES AU DÉPLACEMENT DE LA MISSION

* * *

AFFAIRES ECONOMIQUES ET PLAN

Mercredi 7 juillet 1993 - Présidence de M. Jean François-Poncet, président, puis de M. Philippe François, vice-président.-

Dans le cadre de la préparation de la mission d'information que doit effectuer la commission dans les pays de l'Est au cours de la prochaine intersession, la commission a entamé une série d'auditions préparatoires. Elle a ainsi entendu M. Christian de Boissieu, directeur scientifique du Centre d'observation économique (COE) de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, professeur d'économie à l'université de Paris I.

M. Christian de Boissieu a précisé, à titre liminaire, que sa responsabilité à la tête d'une mission d'assistance financière à la Russie l'avait conduit à passer une semaine par mois dans ce pays, depuis neuf mois, et qu'il participait, par ailleurs, au programme communautaire d'assistance aux pays d'Europe centrale et orientale. Puis, il a indiqué qu'il articulerait son exposé autour de deux axes principaux :

- le premier, macro-économique, consacré à la situation économique des pays de l'Est et à leurs perspectives de développement ;

- le deuxième, micro-économique, concernant le comportement des entreprises de la Fédération de Russie durant l'actuelle phase de transition.

Abordant le volet macro-économique, il a relevé que les économies des pays de l'Est étaient à plusieurs vitesses et qu'il convenait, en réalité, de distinguer trois groupes de pays.

- En premier lieu, les pays qui, après deux ou trois ans d'ajustement rapide, sont en train de sortir de la période de transition. Il s'agit des pays du groupe dit de «Vise-grad» : Hongrie, Pologne, Républiques tchèque et slovaque, auxquels il conviendrait de rattacher la Slovénie. Après une croissance légèrement négative en 1992, le produit intérieur brut (PIB) de ces pays devrait connaître une croissance soit nulle, soit légèrement positive, de 1993 à 1995.

Evoquant plus particulièrement le cas de la Pologne, **M. Christian de Boissieu** a indiqué que **M. Geremek** fondait des espoirs sur ce pays, mais qu'il s'inquiétait du coût social et politique énorme lié à la transition.

Il a précisé que, dans ces différents pays, la «petite» privatisation intéressant les entreprises de petite taille ne posait pas de problème, ce qui n'était pas le cas de la «grande» privatisation, celle des grosses unités de production, qui supposerait que l'épargne s'investisse sur le marché financier et que la gestion ancienne soit remise en cause.

Il a estimé que l'essentiel de l'ajustement économique avait été, d'ores et déjà, réalisé par ces pays en terme de libéralisation, même si subsiste le problème du chômage.

- Dans le deuxième groupe, **M. Christian de Boissieu** a rangé deux pays d'Europe centrale et orientale : la Roumanie et la Bulgarie, dont la situation macro-écono-

mique demeure, à ses yeux, très délicate, et a estimé que l'essentiel de la réforme restait à réaliser.

- Enfin, la Fédération de Russie relève d'un troisième groupe de pays, dont l'émergence économique -a-t-il estimé- est encore loin d'advenir, avec une décroissance du produit intérieur brut en volume de 20 % en 1992 et une inflation qui, bien que semblant se stabiliser, atteint 20 % par mois depuis le début de l'année 1993.

Pour lui, les causes de cette inflation sont à rechercher, d'une part, dans l'ampleur du déficit budgétaire fédéral (qui atteint 15 à 20 % du PIB en volume) et entraîne une politique monétaire extrêmement laxiste et, d'autre part, la baisse continue du taux de change de la monnaie russe (le dollar est passé de 100 roubles, début 1992, à 1.050 roubles, aujourd'hui). Cette baisse du taux de change est, elle-même, liée à un contexte fortement inflationniste.

M. Christian de Boissieu a, ensuite, indiqué que les taux de chômage officiels des pays de l'Est (1 % pour la Fédération de Russie et 7 à 10 % pour les pays du groupe de «Visegrad») ne rendaient pas un compte exact de la réalité. En Russie, en particulier, il existe un important chômage déguisé par le maintien en entreprise de sureffectifs, le taux de chômage réel pouvant être évalué à 10 % au minimum.

Il a jugé qu'il serait difficile pour les pays de l'Est de trouver le chemin de la productivité et de la compétitivité sans procéder à des licenciements et il s'est inquiété de l'explosion sociale susceptible de résulter de l'augmentation à venir du chômage.

M. Christian de Boissieu a estimé que la chute de la croissance économique de l'ensemble de ces pays était accentuée par la désintégration de la zone géographique. Le COMECON a disparu ; or, le commerce régional constituait une part essentielle du commerce extérieur de ces pays.

Leur stratégie actuelle consiste à négocier individuellement un accord de coopération avec la Communauté économique européenne (CEE). Leur crainte de reconstituer un ensemble régional a pour effet d'accentuer leur dépression économique, car leurs échanges avec les pays occidentaux ne compensent pas, en totalité, ce commerce régional.

Evoquant plus spécifiquement les problèmes de la Communauté d'Etats indépendants (CEI), **M. Christian de Boissieu** a estimé que leur phase de désintégration se poursuivrait pendant deux à trois ans. De ce point de vue, il a souligné la trop grande incertitude qui s'attache aux règlements financiers. A cet égard, la création, la semaine passée, d'une banque de règlements, destinée à faciliter les échanges entre les quinze Républiques de la CEI, lui a paru de bonne augure.

S'agissant des pays du groupe de «Visegrad», une zone de libre-échange est en cours de création, mais les pays concernés craignent que la CEE n'en tire argument pour retarder leur adhésion à la Communauté.

M. Christian de Boissieu a estimé important que ces pays comprennent la nécessité de faire la preuve de leur faculté d'entente au niveau régional.

Abordant le second volet de son exposé, il a tiré les leçons de son expérience dans la Fédération de Russie, sur le comportement des entreprises russes durant la phase de transition.

Il a, tout d'abord, indiqué que les entreprises ajustaient rapidement leur comportement aux données macro-économiques et qu'elles apprenaient à vivre avec les nouvelles contraintes que sont, d'une part, les grandes difficultés du secteur de l'armement, en reconversion, et, d'autre part, la forte montée de l'endettement des entreprises. A ce sujet, il a précisé que le crédit inter-entreprises avait atteint 3.000 milliards de roubles en 1992 et représentait 40 % du PIB. L'incertitude de la situation et l'inflation galopante entraînent une perte de confiance qui a suscité le développement du système contraignant du

pré-paiement couvrant, aujourd'hui, 40 % des transactions internes à la Russie. Il a estimé nécessaire d'introduire davantage de flexibilité dans les règlements entre entreprises.

Puis **M. Christian de Boissieu**, après avoir noté l'inexistence d'un marché des capitaux en Russie, a évoqué le système bancaire. Il a souligné la croissance rapide du nombre de banques commerciales (1.800 aujourd'hui, contre 20 à 30 en 1990), ce qui, tout en constituant un facteur favorable, est porteur d'une fragilité.

Il s'est inquiété de ce que la faiblesse des entreprises avait pour conséquence de fragiliser les banques et a souligné la nécessité de développer un système bancaire fiable et réglementé.

Plus généralement, il a insisté sur la nécessité pour les entreprises des pays d'Europe centrale et orientale d'accepter la sanction du marché, à savoir une éventuelle faillite. Il a estimé tout à fait nécessaire l'établissement de critères d'analyse permettant de distinguer les entreprises qui sont viables à terme de celles qui doivent disparaître. Il a, en particulier, jugé que ces pays ne pourraient faire l'économie d'une reconversion industrielle.

Après avoir félicité **M. Christian de Boissieu** pour le grand intérêt de son exposé, **M. Jean François-Poncet, président**, lui a demandé où en était le processus de transition dans les différents pays de l'Est. S'attachant, ensuite, plus particulièrement aux privatisations, il s'est interrogé sur la nécessité de créer un fonds de privatisation.

En réponse, **M. Christian de Boissieu** a exposé que la transition avançait à une vitesse inégale selon les questions traitées. Ainsi la Fédération de Russie a-t-elle connu une thérapie de choc, à partir de janvier 1992, avec une libéralisation très rapide de la plupart des prix. Les taux d'intérêt, en revanche, n'ont pas été libérés, même s'ils ont été progressivement, quoiqu'insuffisamment, ajustés.

S'agissant du processus de privatisation, il a précisé que la «petite» privatisation avait beaucoup progressé, mais que la «grande» privatisation, amorcée fin 1992 en Russie, était lente.

M. Christian de Boissieu a souligné que la formule du rachat des entreprises par les salariés (rachat de 51 % du capital de l'entreprise) était très utilisée. A cet égard, il a craint que les difficultés de certaines entreprises ne tuent la confiance des épargnants russes. D'autres pays pratiquent la formule, moins dangereuse sur ce plan, des fonds d'investissement.

Répondant à **M. Pierre Dumas** qui s'inquiétait des menaces que font peser les importations des pays de l'Est sur un certain nombre de secteurs industriels français, **M. Christian de Boissieu** a estimé que la Fédération de Russie continuerait à exporter ses produits à bas prix, tant que sa situation économique restera défavorable.

Relevant que ce problème renvoyait au débat sur les formes de l'aide aux pays de l'Est, **M. Christian de Boissieu** a indiqué que ces derniers réclamaient une ouverture des marchés occidentaux davantage qu'une aide financière, tandis que l'Europe de l'Ouest, confrontée à ses propres transitions et à la récession, ne pouvait ouvrir sans limite ses marchés de l'acier, de l'aluminium ou de la pêche, par exemple.

Il a exposé que ce problème relevait de négociations à la fois bilatérales et multilatérales, permettant de réintroduire progressivement ces pays dans le champ de la Communauté internationale.

Il a ensuite évoqué le dumping réalisé par les pays de l'Est et l'a mis en regard de celui des pays asiatiques.

A cet égard, **M. Jean François-Poncet**, président, a souligné les différences entre la concurrence des pays du sud-est asiatique ou de la Chine, pays à bas salaires, disposant d'une haute technologie, où la formation du prix s'inscrit dans un système de marché, et les pays de l'Est,

la Russie notamment, dont on peut se demander s'ils ont de vrais prix, rapportés aux coûts de production.

M. Christian de Boissieu a relevé que la rapide évolution du taux de change du rouble accentuait le problème de l'établissement des coûts comparatifs. Il a souligné que le Gouvernement russe semblait cependant vouloir stabiliser le rouble.

Il a conclu que les négociations avec ces pays devaient être menées «par paquets» et que les contrats d'association en constituaient un des éléments.

Puis la commission a procédé à l'audition de **Mme Hélène Carrère d'Encausse**, de l'Académie française, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

M. Jean François-Poncet, président, a, tout d'abord, demandé à Mme Hélène Carrère d'Encausse quel était son sentiment sur la situation actuelle et sur l'évolution future de la Fédération de Russie, ainsi que sur ses relations avec la Communauté des Etats indépendants (CFI) et les pays d'Europe centrale et orientale. Il a souligné la justesse de ses analyses sur l'ancienne URSS, rappelant, notamment, qu'elle n'avait pas cru en la réussite du putsch militaire. Il lui a demandé si le désordre politique actuel représentait un obstacle à la remise en ordre et au redémarrage économique de la Russie, dont la situation économique contraste avec le décollage de pays comme la Pologne ou la Hongrie.

Mme Hélène Carrère d'Encausse s'est, tout d'abord, attachée à rendre compte de la situation globale de la Russie et de sa vision du monde, après les mutations profondes qu'elle venait de connaître.

Soulignant que soixante-quinze ans de régime soviétique avaient fait disparaître de la mémoire collective le savoir économique et politique, elle a rappelé que la Russie avait néanmoins connu, avant 1914, un développement économique spectaculaire et un début de démocratisation du système politique. Elle a noté que la Chine, comme les pays d'Europe centrale et orientale, «soviétisés» seulement

après 1945, alors que le stalinisme était affaibli, avaient, quant à eux, toujours connu une certaine forme d'économie de marché. Elle en a conclu que la société russe actuelle était inadaptée au monde dans lequel elle avait été brutalement plongée.

Mme Hélène Carrère d'Encausse a, par ailleurs, exposé que cette société avait perdu, avec la démocratisation, l'assurance d'une sécurité, matérielle et monétaire, l'argent n'ayant pas, à proprement parler, de valeur dans le système soviétique, où l'Etat était censé pourvoir à la satisfaction des principaux besoins.

Elle a considéré que, lors de la disparition de l'URSS, du 25 au 31 décembre 1991, le citoyen soviétique avait été brusquement projeté d'une société idéalisée dans une société où l'homme est un loup pour l'homme, dans laquelle la sécurité n'était plus assurée - la criminalité étant d'autant plus forte que l'Etat est faible - et où le facteur monétaire occupait une place considérable, l'argent apparaissant désormais comme la contrepartie effective du travail.

Mme Hélène Carrère d'Encausse a jugé que le passage à une réalité très dure avait été bien accepté par la société civile. Elle s'est félicitée que la population n'ait pas procédé à des règlements de comptes, lorsqu'elle avait appris la vérité sur le système totalitaire. Elle a également souligné que l'approbation des réformes, au travers du soutien à l'homme qui les incarne, par le référendum du 25 avril 1993, était le signe d'une grande maturité sociale. Elle a, toutefois, mis en garde sur la réalité caricaturale qu'incarnaient, pour les visiteurs étrangers, les villes de Moscou et de Saint-Pétersbourg, invitant à visiter les régions, qui offrent une image plus fidèle de la société russe.

Abordant l'organisation du pouvoir central, **Mme Hélène Carrère d'Encausse** a rappelé que le chaos politique avait régné depuis l'échec du putsch du 21 août 1991, après lequel a coexisté une double autorité,

celle de M. Boris Eltsine, légitimé par son élection au suffrage universel, le 12 juin 1991, et celle de M. Mikhaïl Gorbatchev, qui n'était pas élu, qui incarnait le Parti communiste d'Union soviétique (PCUS) et dont l'attitude pendant le putsch avait été ambiguë.

Elle a rappelé que, du 21 août au 8 décembre 1991, la coexistence d'une double autorité au sommet de l'Etat avait paralysé celui-ci, les réformes radicales qui étaient possibles à ce moment-là n'ayant pas pu être adoptées. Elle a noté que cette coexistence perdurait depuis lors avec, d'une part, le maintien du Parlement, élu en 1990 de façon non pluraliste, et désavoué par les trois-quarts des électeurs à l'occasion du référendum d'avril dernier et, d'autre part, le nouveau gouvernement russe. Elle a précisé que la Constitution de la Russie était toujours celle de l'ancienne République socialiste fédérative soviétique de Russie, calquée elle-même sur la Constitution fédérale de 1917, et amendée 338 fois. Elle a, en outre, relevé que le Parlement cherchait à nier l'autorité présidentielle et avait enlevé au gouvernement l'arme de la politique monétaire, en plaçant la banque centrale sous sa propre tutelle.

Alors que les élections législatives de 1995 représentent l'échéance normale de la vie politique, **Mme Hélène Carrère d'Encausse** a noté que la Conférence constitutionnelle, contrôlée par M. Boris Eltsine, proposait de nouvelles institutions et l'instauration pendant la période de transition d'un pouvoir fort, qui serait seul capable de limiter le risque d'aventurisme.

Elle a indiqué que, face à un Parlement qui souhaite incarner le rêve d'une unité ethnique et géographique, M. Boris Eltsine jouait, au contraire, la carte de la diversité de la Russie. Elle a, par ailleurs, rappelé que la relève d'un pouvoir central faible et anarchique par des entités géographiques et humaines s'était déjà produit plusieurs fois dans l'histoire de la Russie.

Mme Hélène Carrère d'Encausse a estimé, en outre, que la force des régions sauvait la Russie du chaos,

et que les autorités locales, issues de l'ancienne classe politique, s'étaient converties à l'économie de marché et à la «démocratie». Face à cette recomposition «par le bas», elle a considéré qu'il manquait un lien, au sommet, un élément fondamental qui devrait être la démocratie.

Elle s'est ensuite attachée aux facteurs qui expliquent, selon elle, la santé profonde du pays, comme l'absence de famine : en particulier, la longue habitude qu'a prise la population de gérer la pénurie et sa conscience de l'irréversibilité des changements politiques et de la transition démocratique. Ceci a, par exemple, permis l'élection, en Lituanie, d'anciens responsables communistes, jugés aptes à faire fonctionner correctement le pays et à négocier avec la Russie.

Mme Hélène Carrère d'Encausse a, par ailleurs, évoqué les richesses naturelles de la Russie ainsi que ses richesses intellectuelles et humaines. Ce pays ne connaît, en effet, pas l'illétrisme et la formation technique et professionnelle du capital humain y est très élevée.

Parmi les éléments négatifs de la situation, elle a cité, tout d'abord, l'existence d'une forte criminalité, rappelant toutefois que la mafia était présente en Russie depuis 1922 et qu'elle avait profondément pénétré l'Etat dans les années 1970. Elle a estimé que la mafia russe, en se développant, s'affaiblissait, en fait, et qu'ainsi l'Etat osait s'attaquer à elle.

Mme Hélène Carrère d'Encausse a également évoqué la décomposition de l'armée russe, dans laquelle sévit une forte criminalité interne (15.000 morts ces dix dernières années dans les casernes, soit plus que pendant le conflit afghan). Elle a indiqué que l'armée s'orientait vers le professionnalisme.

Abordant les rapports de la Russie et de la CEI, elle a rappelé qu'après la dislocation de l'URSS, la Russie avait voulu, dans un premier temps, rejeter l'empire, surtout ses éléments méridionaux, tout en maintenant des liens avec

les éléments slaves, et que la CEI avait été imposée par la périphérie asiatique.

Elle a noté que l'attitude anti-russe de l'Ukraine s'était apaisée, car cet Etat a pris conscience que 75 ans d'interdépendance et quatre siècles de vie commune ne pouvaient s'effacer et que la continuité territoriale, de même que la présence de 20 % de Russes sur son territoire et de 20 % d'Ukrainiens en Russie ne pouvaient être ignorées. Elle a évoqué la consolidation de la CEI considérée, à l'origine, comme une structure temporaire et qui sert, aujourd'hui, de cadre aux négociations russo-ukrainiennes relatives à la perte de la Crimée par la Russie, c'est-à-dire de son accès à la Mer noire.

Mme Hélène Carrère d'Encausse a souligné que cette perte territoriale, bien que constituant une catastrophe économique et morale pour la Russie, n'avait pas provoqué de conflit. Elle a, toutefois, relevé que la CEI était impuissante face aux guerres du Caucase, comme du Tadjikistan. Elle a estimé que la CEI constituerait le cadre d'une intégration économique et militaire des pays de l'ex-URSS, d'autant plus que la Russie retrouvera sa vocation naturelle à piloter cet ensemble et à arbitrer les conflits, surtout en Asie centrale.

Abordant les relations de la Russie avec le reste du monde, elle a souligné que sa volonté d'appartenir à l'Europe s'accompagnait du désir d'être l'interlocuteur privilégié des Etats-Unis et d'être reconnue comme une grande puissance. Elle a noté que la Russie continuait à protéger les peuples qui lui sont proches, comme les Serbes. Mme Hélène Carrère d'Encausse a relevé, par ailleurs, que la Russie reconnaissait à la Turquie, Etat laïque et moderne, la faculté de jouer un rôle dans les pays d'Asie centrale, comme au Caucase. Elle a, enfin, estimé que la légitimité internationale qui pourrait lui être conférée devrait être un élément de la recomposition de l'Etat russe.

M. Jean François-Poncet, président, a remercié Mme Hélène Carrère d'Encausse pour la pertinence de ses analyses qui, sans être optimistes, apparaissent plus équilibrées que certaines idées reçues, notamment sur les capacités de redressement économique de la Russie, sur le poids réel de la mafia et sur la reconstruction de l'Etat central grâce à la volonté de la périphérie. Il a relevé que la tenue d'une Conférence constitutionnelle pourrait déboucher sur l'élaboration d'une nouvelle Constitution et sur le rétablissement de l'autorité de l'Etat.

Dans ces conditions, il s'est demandé si un «miracle russe» pourrait se réaliser.

Mme Hélène Carrère d'Encausse a considéré que l'on pouvait dénommer «miracle russe» l'absence de chaos profond que connaît le pays en dépit de sa situation économique. Elle a estimé que le rétablissement de la légalité et la reconstruction économique demanderaient entre cinq et dix ans, et que le gouvernement devait montrer sa capacité à gouverner. Elle a illustré son propos en citant l'exemple d'une récente loi tendant à limiter l'usage des matières premières par les régions sans en référer au pouvoir central, à 10 % de leur production alors que la pratique actuelle est de 100 %.

Elle a rappelé qu'une nouvelle classe politique de jeunes cadres du parti, qui avaient vingt ans dans les années 1970, souvent fascinés par l'Occident, succéderait bientôt à l'actuelle classe dirigeante.

Evoquant la place de la Russie dans l'Europe de demain, elle a considéré qu'elle serait une interlocutrice privilégiée de la CEE, et qu'il est préférable d'accompagner son développement plutôt que d'être surpris par lui dans quelques années.

A une question de **M. Désiré Debavelaere** sur l'état d'esprit de la nouvelle «nomenklatura», compte tenu de sa formation par l'ancien régime soviétique, **Mme Hélène Carrère d'Encausse a rappelé que l'«homo sovieticus» n'existait pas. Elle a jugé que les «années Brejnev», de**

1965 à 1985, loin d'avoir été une période de stagnation, ont, au contraire, conduit à la décomposition du système politique et à l'émancipation de la société civile. Elle a évoqué la génération des jeunes dirigeants qui ont grandi dans une attitude cynique à l'égard d'un système auquel ils ne croyaient pas, et qui se sont réfugiés dans les instituts scientifiques, outils de promotion sociale, plutôt que dans le Parti.

Elle a, toutefois, considéré qu'il ne fallait pas sous-estimer la croyance des Russes dans l'esprit communautaire, leur mépris du mercantilisme occidental, qui les conduit à considérer le profit avec méfiance, et l'anti-individualisme.

Estimant que les événements actuels constituaient une péripétie de l'histoire, la Russie ayant vocation à devenir la grande puissance de cette partie du monde, **M. Maurice Lombard** s'est interrogé sur la situation de l'Ukraine et de la Biélorussie qui appartiennent à l'entité russe depuis quatre siècles, à la différence des régions allogènes de l'empire qui lui ont été agrégées par les tsars puis par l'URSS. Il s'est, en particulier, demandé si ces pays surmonteraient les conflits matériels qui les opposent et rejoindraient la Communauté slave.

Confirmant que l'Ukraine était le berceau du christianisme et de l'identité russe, **Mme Hélène Carrère d'Encausse** a jugé que la Russie, dans ses formes actuelles, était artificielle et a fait ressortir que l'Ukraine regroupait trois composantes différentes : la partie occidentale de l'Ukraine, attirée par l'ensemble austro-hongrois, avait poussé cet Etat vers l'indépendance, afin de rejeter la Russie vers l'Asie, alors que le centre de l'Ukraine était majoritairement russe. Dans la mesure où le rapprochement souhaité avec l'Europe occidentale se heurte à l'impossibilité pour la CEE de l'intégrer rapidement, cette situation renvoie l'Ukraine vers la Russie.

S'agissant de la Biélorussie, elle a rappelé que cette entité, créée pour briser le nationalisme russe, n'avait pas de réalité politique. Elle a estimé que sa reprise en main par la Russie serait rapide et forte, sans toutefois abolir l'entité juridique biélorusse, la Russie voulant apparaître comme le pilote d'une communauté intégrée, sur le modèle de l'Europe occidentale.

Jeudi 8 juillet 1993 - Présidence de M. Jean François-Poncet, président. - La commission a procédé, dans le cadre de la préparation de la mission d'information que doit effectuer la commission dans les pays de l'Est au cours de la prochaine intersession, à l'audition de M. Gérard Wild, chef du département des pays de l'Est au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII).

En propos liminaire, M. Richard Wild a indiqué qu'en dépit de leur diversité de taille, de structures et

d'histoire, la Russie, l'Ukraine, la Pologne et la Bulgarie présentaient le trait commun d'être engagées dans un même processus de transition vers l'économie de marché et de recherche d'un système politique stable.

Il a souligné que ces pays avaient subi, au cours des trois dernières années, un véritable «cataclysme» économique : la Bulgarie a ainsi enregistré, en trois ans, une chute de sa production de 50 % ; la Russie, de son côté, a vu sa production diminuer de 20 % en 1992, de 11 % en 1991 et de 4 % en 1990. Les autres indicateurs sont également désastreux : les salaires réels ont baissé de 30 à 40 % ; les investissements se sont effondrés ; ces pays connaissent une «hyper-inflation» : près de 1.300 % en trois ans pour la Pologne ; enfin, le chômage jusqu'ici inconnu, a atteint des niveaux préoccupants, de l'ordre de 10 à 15 %.

M. Richard Wild a néanmoins souligné que les informations statistiques devaient être considérées avec prudence et que des chiffres contradictoires circulaient : le déficit russe ne représenterait officiellement que 5 % du produit national brut (PNB), alors que certains experts estiment qu'il atteindrait 40 à 50 %.

M. Richard Wild a estimé que cette dégradation profonde des économies des pays de l'Est était antérieure à la mise en place des plans de stabilisation. Il a exposé que c'était cet effondrement économique qui avait poussé les différents Etats à mettre en oeuvre des programmes de stabilisation -en juin 1990 pour la Pologne, en février-mars 1991 pour la Bulgarie, en janvier 1992 pour la Russie- et qu'il était erroné d'expliquer leurs difficultés par la mise en place de programmes précisément destinés à y remédier.

M. Richard Wild a exposé les deux raisons qui à son sens expliquent l'effondrement économique des pays de l'Est. La première tient à la «désorganisation pure et simple» de ces économies, dont les entreprises ont été privées brutalement des instruments de mesures, de contrôle et de direction de la période socialiste. La seconde résulte

de la désorganisation des relations commerciales internationales : la disparition du COMECON, d'une part, l'éclatement de l'URSS, d'autre part.

M. Richard Wild a présenté les deux volets des politiques de stabilisation : d'un côté la libération des prix, des activités, des relations commerciales, de la monnaie, rendue convertible ; de l'autre, en contre partie de cette libération, la mise en place d'une politique de rigueur monétaire, budgétaire et salariale ainsi que la « surévaluation » des monnaies.

Il a estimé que le programme le plus cohérent était celui engagé, en Pologne. En revanche, la « thérapie de choc » en Russie a été, selon lui, en dépit de cette formule, moins rigoureuse, puisque la libéralisation de l'économie n'est pas totale, notamment en matière de convertibilité et que, d'autre part, les contraintes, notamment salariales, sont plus légères.

M. Richard Wild a souligné qu'après avoir recherché, à l'origine, une transition plus graduelle, c'est la gravité de la situation qui avait conduit ces différents Etats à mettre en oeuvre des politiques de stabilisation.

Par ailleurs, il a relevé que ces politiques présentaient un certain nombre d'aspects positifs : plusieurs pays, à la suite de la mise en oeuvre des plans de stabilisation, connaissent une nette amélioration de leur situation économique : en Pologne, la production a progressé de 2 % en 1992 et devrait augmenter de 3 à 4 % en 1993 ; en Bulgarie, il semble que la chute de la production se ralentisse.

Il a indiqué que la logique même des plans de stabilisation supposait l'arrêt de la production des biens pour lesquels n'existait pas de demande sociale, ce qui expliquait, pour une part difficile à évaluer, mais de manière opportune, l'effondrement de la production.

L'inflation paraît mieux maîtrisée : le taux polonais est revenu à 30-40 %, alors que le taux bulgare est passé de 300 %, en 1991, à 80 %.

La convertibilité des monnaies n'a pas entraîné, contrairement à ce qui était redouté, une succession de dévaluations et le déficit budgétaire paraît contenu dans des limites raisonnables.

De la même façon, des résultats positifs peuvent être relevés en matière de commerce extérieur : un certain nombre de pays, dont la Pologne, sont parvenus à réorienter leurs échanges vers les marchés occidentaux.

M. Richard Wild s'est félicité qu'en dépit des propos alarmistes tenus à l'origine, les populations aient fait preuve d'une très remarquable patience face à la dégradation de leurs conditions de vie.

Enfin, il a souligné le dynamisme du secteur privé qui représente aujourd'hui plus de la moitié du PNB en Pologne et vraisemblablement, le quart du PNB en Bulgarie. Il a exposé que la multiplication des entreprises privées, notamment dans les secteurs des services, du commerce, de la construction ou de l'agriculture, en dépit d'une très forte «mortalité», était un élément très positif pour la poursuite du processus de libéralisation.

Il est cependant convenu que ce dynamisme du secteur privé, perceptible dans les pays d'Europe centrale et orientale, était beaucoup moins net en Russie et en Ukraine.

Pour conclure, M. Richard Wild a relevé que le processus de transition vers l'économie de marché restait fragile, compte tenu, notamment, de la lassitude des populations. A cet égard, il a estimé que si les pays de l'Ouest en apportant des aides d'urgence avaient déjà joué un rôle considérable dans la réussite du processus de transition, en revanche les transferts productifs restaient encore insuffisants.

M. Maurice Lombard, citant les opérations conduites par le district de l'agglomération dijonnaise en faveur de villes polonaises, a souligné l'enthousiasme manifesté par la Pologne à se rallier à l'économie de marché, mais s'est inquiété d'éventuels excès dus à la conversion à l'ultra-libéralisme.

M. Richard Wild a indiqué qu'il existait une coupure nette entre les pays d'Europe centrale et orientale, dans lesquels le processus de libéralisation lui est apparu irréversible, et les pays de l'ex-URSS, dans lesquels le secteur privé n'a pas encore atteint la «masse critique» pour interdire tout retour en arrière. Il a, par ailleurs, estimé qu'il ne fallait pas opposer systématiquement, au sein des pays d'Europe centrale et orientale, ceux qui, comme la Hongrie, la Pologne ou la République Tchèque, pouvaient être considérés comme de «bons élèves» dans le processus de libéralisation et ceux qui paraissaient moins avancés dans ce processus, comme la Roumanie ou la Bulgarie.

A **M. Jean Huchon** prenant l'exemple des salaires polonais, dix fois inférieur aux salaires français, qui l'interrogeait sur les risques de délocalisation, en direction des pays de l'Est, **M. Richard Wild** a répondu que la «sur-dévaluation» des monnaies de ces pays réduisait effectivement les coûts de la main-d'oeuvre à des niveaux extrêmement bas. Il a cité l'exemple d'entreprises, jusqu'ici installées au Maroc, qui s'étaient délocalisées en Ukraine, où le coût de la main-d'oeuvre est de 20 à 25 fois inférieur à celui de la France. Il a cependant estimé que ces délocalisations n'étaient pas nécessairement définitives et qu'il s'agissait, en réalité, de profiter temporairement de coûts salariaux particulièrement attractifs. Il a indiqué que c'est seulement à l'issue des politiques de stabilisation que les avantages comparatifs réels des pays de l'Est pourraient être précisément connus.

Il a, par conséquent, estimé que le danger des délocalisations n'était pas aussi considérable que ce que paraissent indiquer certaines évolutions conjoncturelles.

Après avoir relevé que dans de nombreuses républiques de l'ex-URSS, en Allemagne de l'Est ou dans les pays Baltes, les anciens communistes paraissaient avoir retrouvé une certaine audience dans la population, **M. Jean François-Poncet, président**, s'est interrogé sur ce regain de faveur. Il a interrogé l'intervenant sur l'éventualité du retour dans certains de ces pays, à une forme d'économie mixte.

M. Richard Wild a répondu que selon lui cette évolution était effectivement prévisible. La première étape du processus de stabilisation consistait à libéraliser les économies, afin de faire apparaître un certain nombre de données occultées jusqu'ici dans une économie socialiste : la demande réelle, la compétitivité des entreprises, les prix relatifs...

Dans un second temps, après avoir «levé le voile» sur la réalité de l'économie de ces pays, le processus de stabilisation devrait déboucher sur une réintroduction du rôle de l'Etat et la mise en place de mesures de protection, pour certains secteurs ou certaines populations. Toutefois, il a estimé que si les populations des pays de l'Est éprouvaient le besoin d'une protection accrue, -ce qui peut expliquer le regain d'influence des anciens communistes-, il n'était, en aucune façon, question de restaurer l'ancien système économique et social.

ANNEXE 3

PROGRAMME DU SÉJOUR DE LA DÉLÉGATION

PROGRAMME DU SÉJOUR DE LA DÉLÉGATION

Sejour en Fédération de Russie

Mercredi 21 juillet

- 15 h 15 : Arrivée à Moscou**
- 20 h 00 : Dîner avec M. Olivier LOUIS, Ministre-Conseiller pour les Affaires économiques et commerciales, Chef des services d'expansion économique**

Judi 22 juillet

- 9 h 30 : Entretien avec M. IVANENKO, Vice-Président du Goskomimouchestvo, organisme chargé des privatisations**
- 11 h 00 : Entretien avec M. VOLSKY, Président de l'Association des Entrepreneurs et Industriels de Russie**
- 13 h 00 : Déjeuner de travail à la résidence, offert par M. Pierre MOREL, Ambassadeur de France en Fédération de Russie**
- 15 h 00 : Entretien avec M. IVANOV, Vice-Président de l'Agence de Coopération et de Développement**
- 16 h 00 : Entretien avec M. TROSHIN, Vice-Ministre au ministère de l'économie**
- 17 h 30 : Réunion de travail à l'Ambassade de France avec MM. Pierre MOREL, Ambassadeur de France, Olivier LOUIS, Philippe COCQUEBERT,**

Gérard KREMER, Philippe ETIENNE, Nicolas NIEMTCHINOW

Vendredi 23 juillet

- 9 h 30 : Visite du Kremlin**
- 11 h 00 : Visite des sociétés françaises présentes au GOUN : Galeries Lafayette, Christian Dior, Yves Rocher, l'Oreal**
- 15 h 00 : Visite des bureaux de la société SUCDEN
Entretien avec M SUTTER, directeur adjoint.**
- 16 h 30 : Entretien avec M. CHILINE, Vice-Ministre des relations économiques extérieures, Vice-Président du Conseil économique, financier, industriel et commercial (CEFIC)**
- 18 h 30 : Cocktail offert par M. Olivier LOUIS, Ministre conseiller, avec la communauté d'affaires française**
- 20 h 30 : Dîner offert par M. Hugues PERNET, Ministre conseiller**

Sejour à Kiev

Samedi 24 juillet

- 8 h 40 : Arrivée à Kiev**
- 10 h 30 : Entretien avec M. ZLENKO, Ministre des Affaires étrangères**
- 11 h 30 : Réunion de travail à l'Ambassade**
- 15 h 00 : Visite de la ville et du Monastère de la Laure**
- 17 h 30 : Visite de l'Institut français de Kiev**
- 18 h 30 : Réception à l'Ambassade avec des membres de la communauté française et des représentants d'entreprises françaises en Ukraine**

20 h 00 : Dîner à la résidence, offert par M. Michel PEISSIK, Ambassadeur de France en Ukraine

Dimanche 25 juillet

Visite d'un kolkhoze et de réalisations françaises dans le domaine agricole dans la région de Tcherkasi, en compagnie de M. PERORIER, Conseiller économique et commercial

Déjeuner offert par le Directeur du kolkhoze

Entretiens avec MM. YASTREB, représentant de l'Ukraine dans la région de Tcherkasi, MELNIK, vice-président de Concern Oukrsahar, et CHAVIGNY, responsable technique export de la Société Deleplanque et Cie.

Lundi 26 juillet

10 h 30 : Entretien avec M. GRINIOV, député, ancien Vice-Président du Parlement

12 h 00 : Entretien avec MM. POPOV, président de la commission des secteurs de base du Parlement et CHEPURNIY, président de la commission de l'agriculture

13 h 00 : Point de presse

Séjour à Sofia

20 h 35 : Arrivée à Sofia

21 h 30 : Dîner de travail à la résidence, offert par M. Jean-Marie DAILLET, Ambassadeur de France

Mardi 27 juillet

- 9 h 00 :** Entretien avec M. JORDANOV, président de l'Assemblée nationale
- 10 h 00 :** Réunion de travail à l'Assemblée nationale avec MM DELTCHEV, président de la commission de l'énergie et des ressources énergétiques, DIMITROV, président de la commission du budget et des finances, DJEROV, président de la commission des lois, MITCHKOVSKI, président de la commission économique, NICOLOV, président de la commission de l'agriculture et STEFANOVA, président de la commission de l'environnement .
- 11 h 30 :** Entretien avec M. BEROV, Premier ministre
- 13 h 00 :** Déjeuner offert par le Président de l'Assemblée nationale bulgare
- 15 h 00 :** Entretien avec M. KARABATCHEV, Vice-premier ministre chargé du Commerce
- 16 h 30 :** Entretien avec M. DASKALOV, Ministre des Affaires étrangères, Chef de la Délégation bulgare pour les négociations d'association avec la CEE
- 18 h 00 :** Visite du Musée historique de Sofia
- 20 h 00 :** Dîner à la résidence, offert par l'Ambassadeur, avec des membres de la communauté française et des personnalités bulgares.

Mercredi 28 juillet

- 9 h 30 :** Entretien avec M. JELEV, Président de la République
- 11 h 00 :** Conférence de presse

Séjour à Varsovie

Mercredi 28 juillet (suite)

- 12 h 35 : Arrivée à Varsovie
- 13 h 30 : Déjeuner de travail à la résidence, offert par M. Alain BRY, Ambassadeur de France en Pologne.
- 16 h 00 : Entretien avec M. BURCZYK, représentant de l'Agence de la propriété agricole
- 17 h 00 : Entretien avec M. DABKOWSKI, Vice-Ministre de l'agriculture
- 19 h 00 : Dîner offert par M. CHELKOWSKI, Maréchal du Sénat

Jeudi 29 juillet

- 10 h 00 : Audience de M. CHELKOWSKI, Maréchal du Sénat
- 11 h 30 : Visite de l'usine de téléviseurs Thomson-Polkolor - Déjeuner offert par M. VARAUT, directeur de l'usine
- 15 h 00 : Entretien avec MM. BIELECKI, ministre des affaires européennes, et SARYUSZWOLSKI, ministre chargé de l'intégration européenne et de l'aide étrangère
- 18 h 00 : Réception à la résidence, offerte par l'Ambassadeur, avec des membres de la communauté française et des personnalités polonaises

Vendredi 30 juillet

8 h 00 : Départ pour GDANSK

**11 h 45 : Visite de l'usine française de pâtes alimentaires
DANUTA, à MALBORK**

Déjeuner offert par M. MARBOT, directeur de
l'usine

**15 h 00 : Visite de la forteresse des chevaliers teutoniques
de MALBORK et de la ville de GDANSK**

Samedi 31 juillet

14 h 25 : Arrivée à Paris